



# Stratégie de développement durable 2007-2009



<http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/home-f.html>

N° de catalogue : P1-13/2006

ISBN : 0-662-49557-8



Ce document a été imprimé sur du papier composé à 100 % de fibres postconsommation.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (2006)

## Message du ministre



Je suis heureux de présenter la quatrième Stratégie de développement durable de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

L'une des grandes priorités du Ministère est d'assurer un leadership dans la protection de l'environnement. Par conséquent, TPSGC veille à ce que l'on tienne compte des facteurs environnementaux dans les opérations courantes du gouvernement. À titre de fournisseur de services communs, centralisés et partagés, nous occupons une place de choix pour le faire.

Dans la présente Stratégie de développement durable, TPSGC a fixé des buts qui sont entièrement intégrés dans un cadre fédéral commun afin d'orienter nos efforts de façon plus stratégique et plus coordonnée. Ainsi, nous pourrions réaliser des progrès à l'échelle du gouvernement tout en renforçant l'obligation de rendre compte par l'entremise d'un plan commun d'établissement de rapports.

En raison de l'importance et de la diversité du portefeuille de TPSGC, nous pouvons contribuer de façon appréciable au développement et au soutien d'un environnement plus durable et plus sain, tout en réalisant des économies. Ces deux priorités – création de valeur et écologisation des opérations – peuvent se renforcer mutuellement, car l'amélioration de la gestion des ressources ainsi que la réduction des déchets, de la consommation d'énergie et des émissions peuvent également engendrer des économies. Par l'entremise des engagements énoncés dans la présente Stratégie de développement durable, TPSGC tire parti de son expertise et de son expérience pour faire en sorte que les opérations du gouvernement du Canada soient plus durables sur le plan environnemental, social et économique. Notre but ultime est d'assurer un avenir sain pour l'ensemble de la population canadienne.

Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux,

Michael M Fortier

## Message du sous-ministre



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle unique et central en aidant le gouvernement du Canada à honorer ses engagements en matière de développement durable. Grâce à la gestion environnementale responsable de notre portefeuille immobilier, à nos stratégies d’approvisionnement écologique et à notre expertise en technologies de l’information, nous continuerons à appuyer le gouvernement dans la réalisation de ces engagements, tant à TPSGC que pour le compte des autres ministères et organismes.

Je suis fier de l’équipe de TPSGC, formée de plus de 12 000 personnes dévouées, professionnelles et talentueuses. Que ce soit pour la conception et la construction d’un immeuble écologique et éconergétique, la transformation de notre processus d’achat afin d’offrir des services plus rapides et plus efficaces à des prix concurrentiels, ou l’élargissement du dépôt direct, TPSGC s’est engagé à intégrer le développement durable dans le fondement même de ses activités.

Dans la présente Stratégie de développement durable, nous visons trois secteurs d’activité clés : les biens immobiliers, les approvisionnements et les opérations internes. Nous mettons d’abord nos politiques en place, puis nous tenons systématiquement compte des facteurs environnementaux dans nos opérations et nos processus courants – y compris la formation et les outils – dans le but d’obtenir des résultats clairs et ciblés. Nous veillons aussi à ce que les engagements que nous avons pris dans le cadre de la Stratégie de développement durable appuient l’objectif visé à l’échelle du gouvernement en matière de développement durable. Ainsi, nous espérons constater un jour que les facteurs environnementaux entrent systématiquement en ligne de compte dans la planification et l’exécution de toutes les activités du Ministère.

Nous nous efforçons toujours de respecter les valeurs du développement durable tout en obtenant la meilleure valeur pour les Canadiens et les Canadiennes dans tout ce que nous faisons. Grâce aux engagements que nous avons pris dans divers secteurs comme l’approvisionnement écologique et l’écologisation des opérations immobilières, par la réduction de la consommation d’énergie et de ressources, TPSGC intègre le développement durable dans sa recherche de moyens novateurs pour offrir des services plus judicieux et mieux adaptés, à un coût moindre.

Le sous-ministre,

I. David Marshall

# Résumé

Le développement durable<sup>1</sup> (DD) est plus que jamais un élément important de la politique du gouvernement du Canada. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a accepté de tenir le pari difficile de mettre ce concept en pratique au sein de son organisation et dans les services qu'il offre aux autres ministères et organismes. Nous avons fait beaucoup de progrès pour ce qui est des volets environnementaux, économiques et sociaux des activités que nous réalisons et des services que nous offrons, mais il faut continuer sur notre lancée et apporter encore d'autres améliorations.

Notre rôle de fournisseur de services communs, centralisés et partagés consiste en ce qui suit :

- Nous sommes le premier gestionnaire immobilier ainsi que le principal acheteur, banquier et comptable du gouvernement.
- Nous fournissons des services dans les domaines de la paye et des pensions, de la technologie de l'information, de la traduction, de la vérification, des communications et de la consultation.
- Nous jouons également un rôle de leadership dans l'écologisation des opérations gouvernementales, par l'entremise de l'approvisionnement écologique, la construction d'immeubles éconergétiques et l'assainissement des sites contaminés.

Dans cette quatrième Stratégie de développement durable (SDD), TPSGC prend appui sur ses réussites et sur les leçons apprises au fil des années. Les efforts des Biens immobiliers, des Approvisionnements, des Services ministériels, des Services de technologie de l'information ainsi que ceux des autres directions générales constituent des assises solides et diversifiées qui mèneront au succès. Des initiatives dans divers secteurs, comme la gestion de l'information et la technologie de l'information, la rénovation des immeubles patrimoniaux, la conception et la construction de nouveaux immeubles et les achats engendrent de nombreuses retombées environnementales et économiques.

La SDD 2007-2009 est directement axée sur les activités qui contribueront le plus au DD. Tout en exerçant son rôle de fournisseur de services communs, centralisés et partagés, et de gardien des biens immobiliers, TPSGC contribue activement à accélérer l'écologisation des opérations de l'ensemble du gouvernement. Nous intégrons les facteurs environnementaux dans le fondement même de nos activités, et nous nous efforçons de démontrer les résultats obtenus. Cette approche intégrée, combinée à la priorité accordée à l'écologisation des activités internes du Ministère, se traduira par des résultats économiques, environnementaux et sociaux encore meilleurs pour le gouvernement et pour les contribuables canadiens.

Les buts énoncés dans la SDD 2007-2009 s'inscrivent dans la politique du gouvernement fédéral et sont axés sur les possibilités environnementales découlant de l'initiative *Les prochaines étapes*, notre stratégie visant à acheter plus judicieusement, plus rapidement et à moindre coût.

## Approche

Un des principaux défis que TPSGC doit relever dans l'écologisation des opérations gouvernementales consiste à inclure un autre facteur dans la liste des priorités à concilier pour la population canadienne, ce qui doit être fait de façon systématique et logique pour réaliser la vision de la SDD 2003 :

**Faire en sorte que les principes du développement durable trouvent écho dans toutes les facettes du rôle joué par TPSGC comme fournisseur de services aux autres ministères et organismes, comme gardien du parc immobilier et dans ses propres opérations internes.**

TPSGC s'est engagé à être un modèle d'écologisation des opérations gouvernementales, ainsi qu'à appuyer et à encourager les autres ministères et organismes dans l'écologisation de leurs opérations. Ainsi, le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG) a été créé à TPSGC afin de

<sup>1</sup> Le DD englobe les facteurs environnementaux, économiques et sociaux.

regrouper notre savoir-faire en matière d'environnement, et d'assurer un leadership en matière d'écologisation des opérations dans tout le gouvernement. À titre de fournisseur de services communs, centralisés et partagés, et de gardien des biens immobiliers, TPSGC peut apporter des changements importants – non seulement dans ses propres opérations mais également dans les services qu'il fournit aux autres ministères et organismes.

Dans la présente SDD, nous examinons nos activités et nos services afin de déterminer ceux qui peuvent engendrer des retombées de grande portée et de longue durée.

Plusieurs facteurs qui sont définis dans notre analyse du contexte influent sur notre façon de faire affaire – ils déterminent notre orientation stratégique, inspirent nos décisions et accroissent notre sensibilisation – bref, ils nous aident à concevoir notre avenir. Dans le cadre de l'élaboration de la SDD 2007-2009, TPSGC tient compte de ce qui suit :

- Les buts en matière de développement durable du gouvernement fédéral qui sont énoncés dans le document d'orientation établi par Environnement Canada (*Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*) et l'orientation déterminée par les priorités en matière d'écologisation des opérations gouvernementales (*Écologisation des opérations gouvernementales : Document d'orientation à l'intention des organismes qui élaborent des stratégies de développement durable*);

## Le saviez-vous?

En utilisant et en accroissant continuellement le dépôt direct, TPSGC a fait économiser 91,8 millions de dollars au gouvernement l'an dernier, et a permis une réduction de la consommation de papier équivalant à 45 600 arbres.

- Les recommandations de la Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD);
- Le Renouvellement des politiques du Conseil du Trésor qui intègre la gestion du cycle de vie, l'efficacité, le rendement des biens et la saine gestion;
- Les besoins des autres ministères et organismes exprimés lors des séances de consultation et des réunions des comités interministériels, comme le Groupe directeur des achats écologiques, le Groupe directeur sur l'efficacité énergétique des immeubles, le Groupe directeur du parc automobile, et de nombreux autres;
- La *Politique d'achats écologiques*, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2006;
- L'initiative *Les prochaines étapes* de TPSGC vise à fournir des services au gouvernement de manière plus judicieuse, plus rapide et plus efficace, tout en économisant l'argent des contribuables;
- Le mandat du BEOG qui prévoit l'accélération de l'écologisation des opérations gouvernementales, en collaboration avec les autres ministères et organismes.

## Buts du développement durable

Pour la quatrième série de SDD, le gouvernement fédéral a établi des buts qui sont décrits dans le document intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*. Dans sa SDD 2007-2009, TPSGC appuie sans réserve les buts communs, qui servent de cadre à ses propres engagements. Cela permet de coordonner nos efforts de façon stratégique, tout en assurant la réalisation de progrès dans l'ensemble du gouvernement ainsi que le renforcement de la responsabilisation par l'entremise de rapports communs. De plus, la population canadienne pourra mieux comprendre les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour améliorer la qualité de vie en général.

Notre SDD 2007-2009 appuie également sans réserve l'*Écologisation des opérations gouvernementales* :

*Document d'orientation à l'intention des organismes qui élaborent des stratégies de développement durable, qui englobe des objectifs et des mesures du rendement pour trois secteurs prioritaires, notamment l'efficacité énergétique des immeubles, le parc automobile et les achats écologiques. Nous serons ainsi en mesure de bien cibler les priorités et de présenter des rapports connexes, de façon coordonnée, dans l'ensemble du gouvernement.*

Les buts de TPSGC dans le cadre de la SDD 2007-2009 sont les suivants :

**But 1 :** Gouvernance pour le développement durable – Renforcer la gouvernance et la prise de décisions fédérales pour appuyer le développement durable;

**But 2 :** Développement et utilisation durables des ressources naturelles;

**But 3 :** Réduire les émissions de gaz à effet de serre;

**But 4 :** Collectivités durables – Les collectivités profitent d'une économie prospère, d'une société vibrante et équitable et d'un environnement sain pour les générations actuelles et les générations futures.

La SDD 2007-2009 met l'accent sur des engagements réels que nous pouvons remplir au cours des trois prochaines années, et qui reflètent notre vision stratégique à long terme, afin de favoriser le développement durable, tant au sein de TPSGC qu'auprès des autres ministères et organismes. Dans le but de maximiser l'impact de nos actions, nous axons nos efforts sur des engagements qui, étant donné notre rôle de fournisseur de services centralisés et communs, nous permettent :

- de maximiser l'impact sur l'ensemble du gouvernement;
- d'aider les autres ministères et organismes dans les efforts qu'ils déploient pour améliorer la performance environnementale;



## Écologisation de la Bibliothèque du Parlement

La Bibliothèque du Parlement est l'un des édifices les plus connus du Canada. La conservation, la réhabilitation et l'amélioration de cet édifice, en plus de respecter le patrimoine de notre pays, exprime le souci de plus en plus aigu du Canada pour la durabilité environnementale. Cet édifice circulaire construit il y a 130 ans a fait l'objet de travaux de réhabilitation complexes et délicats entrepris en 2002.

De précieuses caractéristiques patrimoniales ont été sauvegardées grâce à l'utilisation de matériaux existants (sculptures et galeries en bois, plâtres, maçonnerie, rampes en fer forgé précieux et ferronnerie décorative). Pour améliorer l'efficacité énergétique de l'immeuble, des mesures importantes ont été prises pour le moderniser, dont l'ajout de nouvelles fenêtres à vitrage isolant et l'installation d'un nouveau système d'éclairage à faible consommation d'énergie dans les appliques patrimoniales. Les substances toxiques telles que le plomb et l'amiante ont été enlevées et remplacées par des matériaux durables et renouvelables.

De plus, sous la coordination de TPSGC, 82 pour cent des déchets de rénovation qui auraient normalement été enfouis ont été recyclés – ce qui équivaut à 14 986 mètres cubes de matériaux. Nous avons trouvé des utilisations novatrices pour les matériaux de valeur historique – par exemple, la vieille toiture de cuivre a servi à décorer l'intérieur du nouveau Musée canadien de la guerre, et les pierres, le cuivre et les autres matériaux endommagés ont été remis à la Bibliothèque pour être transformés en articles destinés à être vendus au public.

- d'appuyer les priorités du gouvernement en matière d'environnement.

Nous croyons que notre stratégie permettra à TPSGC et au gouvernement du Canada de progresser de façon concrète et mesurable vers le développement durable.

On peut obtenir plus de renseignements sur l'écologisation des opérations gouvernementales à l'adresse suivante :

<http://www.tpsgc.gc.ca/greening/text/index-f.html>



# Table des matières

<b>Message du ministre</b> .....	<b>i</b>
<b>Message du sous-ministre</b> .....	<b>ii</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>iii</b>
<b>1.0 Introduction</b> .....	<b>1</b>
1.1 Progrès accomplis .....	1
1.2 Renouvellement des priorités .....	2
1.3 Analyse du contexte .....	3
1.3.1 Objectifs du gouvernement fédéral en matière de développement durable .....	3
1.3.2 Écologisation des opérations gouvernementales : Document d'orientation à l'intention des organismes qui élaborent des stratégies de développement durable (2007 à 2009) .....	3
1.3.3 Renouvellement des politiques du Conseil du Trésor .....	4
1.3.4 Politique d'achats écologiques .....	4
1.3.5 Recommandations de la Commissaire à l'environnement et au développement durable ..	5
1.3.6 Mandat du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales .....	6
1.4 Contexte en évolution .....	6
<b>2.0 Aperçu et possibilités de TPSGC</b> .....	<b>7</b>
2.1 Aperçu du Ministère .....	7
2.2 Principales possibilités de développement durable .....	8
2.2.1 Biens immobiliers .....	8
2.2.2 Approvisionnements .....	9
2.2.3 Opérations internes .....	10
2.2.4 Autres possibilités .....	11
<b>3.0 Cibles en matière de développement durable</b> .....	<b>13</b>
<b>4.0 Gestion du rendement et rapports</b> .....	<b>33</b>
4.1 À l'échelle du gouvernement .....	33
4.2 Rapports du Ministère .....	33
4.3 Gestion des données .....	34
 <b>Liste des annexes</b>	
<b>ANNEX 1</b> – Liste des acronymes .....	35
<b>ANNEX 2</b> – SDD 2003 - Évaluation des progrès .....	37
<b>ANNEX 3</b> – Consultations .....	39
<b>ANNEX 4</b> – Rôle et capacité .....	43
<b>ANNEX 5</b> – Aperçu du Ministère .....	45



# 1.0 Introduction

## 1.1 Progrès accomplis

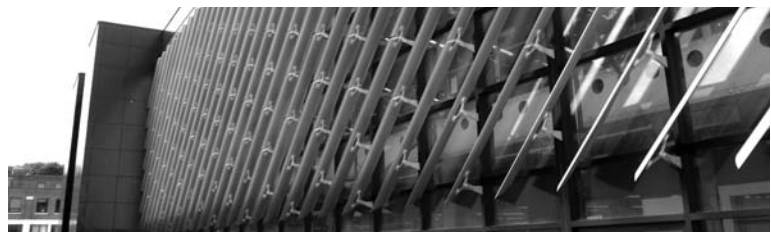
Plus d'une décennie s'est écoulée depuis la modification de la *Loi sur le vérificateur général* en vertu de laquelle tous les ministères de la Catégorie I, dont Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), doivent établir et présenter une Stratégie de développement durable (SDD). La création parallèle du Bureau du Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD), chargé de surveiller les progrès des ministères et des organismes à cet égard, est la reconnaissance explicite que les facteurs sociaux, économiques et environnementaux entrent en ligne de compte dans la prise de décisions éclairées et la bonne gouvernance.

Dans la SDD 2003, TPSGC avait fixé des buts à long terme (10 à 15 ans) en vue d'établir une approche plus stratégique pour la mise en œuvre du développement durable (voir à l'annexe 2 l'évaluation des progrès relatifs à la SDD 2003). Dans la SDD 2007-2009, ces buts sont mis au point de façon à cadrer avec les priorités de l'ensemble du gouvernement et les besoins des ministères et organismes clients qui ont été exprimés à TPSGC lors des séances de consultation internes et externes (voir à l'annexe 3 l'aperçu des séances de consultation).

Pour TPSGC, le développement durable intègre les facteurs environnementaux, économiques et sociaux dans la prise de décisions et les opérations quotidiennes. Nous avons fait des progrès importants sur le plan de la durabilité de nos opérations. Nous avons des exemples de réussite dans chacun des principaux secteurs d'activité, y compris les biens immobiliers, les approvisionnements et la gestion de l'information et technologie de l'information. Dans certains secteurs, comme le dépôt direct, nous avons tellement progressé que les facteurs environnementaux font tout simplement partie de l'ordre des choses. Dans d'autres secteurs, nous avons presque atteint notre but, tandis que dans d'autres, nous avons encore du progrès à faire.

Voici quelques exemples du leadership de TPSGC en matière de développement durable :

- Le Ministère s'est engagé à construire de nouveaux immeubles à bureaux qui sont conformes à la cote « or » du *Leadership in Energy and Environmental Design* (LEED). Le projet de reconstruction de l'immeuble situé au 740, avenue Bel-Air, à Montréal, est un exemple d'ingéniosité environnementale, qui engendre les retombées économiques et sociales suivantes :
  - On prévoit que l'immeuble sera conforme à la cote « or » de LEED.
  - Lors de la démolition de l'ancien immeuble, 100 pour cent de l'acier, 82 pour cent du bois et 92 pour cent des briques ont été récupérés et réutilisés dans le nouvel immeuble ou recyclés.
  - Le projet fait appel aux techniques les plus écologiques, allant de l'emploi de méthodes éprouvées d'assainissement du sol à l'utilisation d'énergie géothermique et solaire pour le chauffage et la climatisation.
  - Les techniques écologiques utilisées dans cet immeuble permettront d'économiser près de 50 pour cent des coûts de l'énergie, comparativement aux immeubles traditionnels, ce qui représente des économies de 200 000 \$ par année.
  - Les frais de fonctionnement seront réduits d'environ 35 pour cent, ce qui se traduira par des économies de 5 M \$ sur 25 ans.
  - Le nouvel immeuble contribue à la revitalisation du secteur avoisinant et à la vitalité de la partie ouest de la ville de Montréal.



- TPSGC aide Affaires indiennes et du Nord canadien à assainir et à gérer les sites contaminés et les mines désaffectées dans le Nord. En plus de gérer l'assainissement et la bonification des sites contaminés



afin de réduire les risques pour l'environnement ainsi que pour la santé et la sécurité, TPSGC favorise le développement économique et social du Nord en veillant à ce que les entreprises autochtones participent aux contrats d'assainissement.

- Le Bassin de radoub d'Esquimalt, à Victoria (C.-B.), qui appartient à TPSGC, est une installation de réparation de navires de classe mondiale. D'une longueur de plus de 350 mètres (l'équivalent de trois terrains de football) et d'une largeur de près de 40 mètres, il est plus large que le canal de Panama et peut accueillir 90 pour cent des navires existants. Le bassin présente les caractéristiques suivantes :
- Il est enregistré selon la norme ISO 14001, assurant que les travaux sont réalisés d'une façon qui est respectueuse de l'environnement.
- Il englobe de nombreux facteurs environnementaux : station de surveillance de la pollution atmosphérique; mesures visant à améliorer la qualité du déversement de l'eau de ruissellement, à réduire la consommation d'énergie et d'eau potable et à améliorer l'efficacité des systèmes existants; barrage à bulles d'air pour empêcher les phoques et les poissons, entre autres, d'entrer dans le bassin.
- Il comprend un système de collecte des eaux usées qui, depuis mars 2005, a empêché le

déversement dans l'eau de millions de litres d'eau contaminée par de la peinture toxique.

- Un prix lié à la santé et à la sécurité du Bassin a été décerné à TPSGC, et la salubrité et la sécurité du milieu de travail ont été reconnus par la Worksafe BC.
- En Alberta, TPSGC a choisi de recourir à des sources d'énergie verte pour combler 85 pour cent des besoins en électricité, ce qui contribuera à réduire la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre. Cela est possible grâce à un nouvel accord négocié par TPSGC en vue de regrouper les besoins du gouvernement fédéral en énergie électrique dans la province – ce regroupement permettra à ce dernier d'économiser au moins 30,8 millions de dollars au cours des dix prochaines années. En outre, dans le cadre du nouvel accord, les autres ministères et organismes dans la province pourront acheter de l'électricité provenant de sources d'énergie verte.

TPSGC s'est servi de l'impulsion engendrée par des réalisations comme celles-ci et par d'autres projets pour établir ses engagements dans le cadre de la SDD 2007-2009.

## 1.2 Renouveau des priorités

Dans la SDD 2007-2009, TPSGC fait le bilan de son rôle officiel de fournisseur de services spécialisés en matière environnementale par l'entremise du nouveau BEOG, et réaligne ses buts et ses engagements selon les priorités émergentes du Ministère et de l'ensemble du gouvernement. La SDD 2007-2009, qui s'appuie sur les renseignements et les conseils fournis par les autres ministères et organismes, donne suite à notre analyse du contexte et décrit le plan adopté par TPSGC pour les trois prochaines années, qui consiste à atteindre les objectifs de développement durable en tant que fournisseur de services – c'est-à-dire assurer un leadership dans l'élaboration d'une approche pangouvernementale à l'égard de l'écologisation des opérations gouvernementales, et écologiser nos opérations internes.

Un processus efficace de suivi et de rapports est essentiel si nous voulons respecter nos engagements (voir à l'annexe 4 la façon dont notre SDD s'intègre dans les plans et les processus de TPSGC et du gouvernement du Canada). Choisir des cibles qui sont faciles à mesurer et qui reflètent les principaux objectifs constitue un défi important dans cette SDD. Nous avons établi des mécanismes pour assurer le suivi et l'établissement de rapports relativement aux cibles internes et externes, pour que les rapports de TPSGC en matière de développement durable soient harmonisés avec ceux de l'ensemble du gouvernement. Le Ministère continue d'instaurer de nouvelles mesures pour améliorer l'accessibilité aux principales données sur le développement durable pour la planification des activités et les opérations quotidiennes.

La SDD 2007-2009 met à profit l'impulsion créée par les stratégies antérieures ainsi que les leçons qui en ont été tirées pour adopter une approche plus globale, plus rationalisée et plus transparente permettant de réaliser la vision du Ministère en matière de développement durable.

### 1.3 Analyse du contexte

Pour que cette SDD soit la plus efficace possible, il est important de connaître et de comprendre le contexte dans lequel nous évoluons et les priorités sur lesquelles nous concentrer, et il est aussi important de suivre l'orientation donnée. TPSGC aura ainsi une approche coordonnée et pangouvernementale en matière de développement durable, plus particulièrement en matière d'écologisation des opérations gouvernementales. L'analyse du contexte nous aide à établir les paramètres relatifs aux cibles et aux mesures pour que nous puissions démontrer des résultats concrets et mesurables. Un aperçu de notre analyse est présenté ci-après.

#### 1.3.1 Objectifs du gouvernement fédéral en matière de développement durable

Le document d'orientation d'Environnement Canada intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*, énonce les

butts communs du gouvernement fédéral en matière de développement durable :

- *Eau propre* : Eau propre et sécuritaire pour les gens et les écosystèmes marins et d'eau douce;
- *Air pur* : Air pur qui permet aux gens de bien respirer et qui assure que les écosystèmes fonctionnent bien;
- *Réduire les émissions de gaz à effet de serre*;
- *Collectivités durables* : Les collectivités profitent d'une économie prospère, d'une société vibrante et équitable et d'un environnement sain pour les générations actuelles et les générations futures;
- *Développement et utilisation durables des ressources naturelles*;
- *Gouvernance pour le développement durable* : Renforcer la gouvernance et la prise de décisions fédérales pour appuyer le développement durable.

TPSGC appuie sans réserve les efforts qui sont déployés dans tout le gouvernement afin de réaliser des progrès dans les principaux secteurs de développement durable et de présenter des rapports communs à cet égard. Le Ministère prend donc avantage de son rôle de fournisseur de services communs et de gardien pour intégrer les objectifs en matière de développement durable dans tous les secteurs possibles.

#### 1.3.2 Écologisation des opérations gouvernementales : Document d'orientation à l'intention des organismes qui élaborent des stratégies de développement durable (2007 à 2009)

Ce document englobe et complète les objectifs en matière d'écologisation des opérations gouvernementales qui sont expliqués ici.

Le BEOG, le Secrétariat du Conseil du Trésor et Environnement Canada, en collaboration avec les groupes directeurs interministériels des principaux secteurs opérationnels, ont élaboré un document d'orientation qui fournit une approche coordonnée

et pangouvernementale pour l'établissement de cibles dans trois secteurs prioritaires : immeubles éconergétiques, parc automobile et achats écologiques. Mettre l'accent sur ces trois secteurs prioritaires permettra au gouvernement du Canada de faire des progrès importants dans l'écologisation de ses opérations. Les objectifs suivants sont entre autres énoncés dans le document d'orientation :

- *Immeubles éconergétique* : Être le chef de file dans la réduction des gaz à effet de serre et d'autres émissions dans l'atmosphère en favorisant de façon optimale l'efficacité énergétique, l'économie d'énergie et la mise en œuvre de technologies des énergies renouvelables.
- *Parc automobile* : Être un chef de file dans la gestion du parc automobile pour que la planification, l'acquisition, la gestion et l'aliénation des véhicules soient effectuées de façon à réduire au minimum les effets néfastes sur l'environnement.
- *Achats écologiques* : Être un chef de file en intégrant des facteurs de rendement environnemental dans le processus d'achats, notamment dans la planification, l'acquisition, l'utilisation et l'aliénation.

En ce qui concerne les trois secteurs prioritaires, le document d'orientation énonce certaines cibles que les ministères et organismes doivent inclure dans leur SDD 2007-2009. Il recommande également des mesures de rendement qui aideront les ministères et organismes à suivre leurs progrès.

Ces trois secteurs prioritaires sont inclus dans la SDD 2007-2009 de TPSGC. D'autres priorités qui sont énoncées dans le document d'orientation, comme les sites contaminés et la gestion des déchets, sont également incluses dans cette SDD.

### 1.3.3 Renouveau des politiques du Conseil du Trésor

Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) entreprend à l'heure actuelle l'examen de ses politiques de gestion afin de renforcer et de rationaliser le fonctionnement du gouvernement, dans le but

d'accroître l'efficacité et la responsabilisation au sein de ce dernier. Parmi les politiques qui ont des répercussions directes sur la façon dont nous exerçons nos activités, mentionnons le Cadre de politique sur la gestion des actifs et des services acquis, la *Politique sur la gestion des biens immobiliers* et la *Politique sur la gestion du matériel*.

L'ensemble de politiques prévoit l'adoption de pratiques fondées sur la gestion du cycle de vie, l'efficacité, le rendement des biens et la saine gestion, et vise l'obtention de la meilleure valeur possible dans des domaines comme la gestion des biens immobiliers et du parc automobile. La SDD 2007-2009 de TPSGC englobe de nombreuses initiatives liées à l'approvisionnement et aux biens immobiliers qui appuient l'orientation donnée par l'ensemble des politiques.

### 1.3.4 Politique d'achats écologiques

Le 1<sup>er</sup> avril 2006, la nouvelle *Politique d'achats écologiques* est entrée en vigueur pour tous les ministères classifiés à l'article 2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Cette politique intègre les facteurs de performance environnementale dans le processus de prise de décisions en matière d'achats. Elle contribuera à l'atteinte de nombreux objectifs environnementaux, y compris :

L'application de la *Politique d'achats écologiques* devrait contribuer à ce qui suit :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre et des contaminants atmosphériques.
- Amélioration de l'efficacité : énergie, eau et autres ressources.
- Réduction des substances appauvrissant la couche d'ozone.
- Réduction des déchets et augmentation de la réutilisation et de la récupération.
- Réduction des déchets dangereux.
- Réduction des substances toxiques et dangereuses.

- la réduction des contaminants atmosphériques et des émissions de gaz à effet de serre;
- la mise en œuvre de pratiques de planification, d'achat, d'utilisation et d'aliénation plus respectueuses de l'environnement au gouvernement fédéral;
- la stimulation de l'esprit d'innovation et le développement de marchés et de la demande de produits et de services à privilégier du point de vue de l'environnement, de manière à rendre ces produits et ces services disponibles et courants pour d'autres secteurs de la société;
- l'appui des nouvelles technologies environnementales.

TPSGC joue un rôle prépondérant dans le soutien de cette politique. D'abord, à titre de principal acheteur du gouvernement du Canada, TPSGC peut mettre à profit sa démarche pangouvernementale d'examen, de planification, d'acquisition et de gestion des activités du cycle de vie total de produits et de services particuliers. Il aura ainsi l'occasion d'intégrer les facteurs de performance environnementale dans les outils d'approvisionnement qui seront utilisés dans l'ensemble du gouvernement par les autres ministères. Deuxièmement, en collaboration avec les ministères experts, tels Environnement Canada et Ressources naturelles Canada, TPSGC joue un rôle de première importance en élaborant et en gérant des outils auxiliaires qui aident les autres ministères et organismes à respecter leur obligation d'intégrer les facteurs de performance environnementale dans leurs propres cadres d'approvisionnement. Par ailleurs, TPSGC participe activement à la mise en œuvre ministérielle de cette politique dans ses processus et ses systèmes, et notre SDD 2007-2009 comprend des cibles qui nous aideront à atteindre ces objectifs.

### 1.3.5 Recommandations de la Commissaire à l'environnement et au développement durable

Les rapports annuels de la Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) comprennent des recommandations sur la façon d'améliorer l'élaboration des futures stratégies de développement durable et sur la façon de respecter

plus rapidement les engagements pris dans ces stratégies.

En 2003, la CEDD a recommandé de faire des SDD des documents plus efficaces et stratégiques dans lesquels les ministères et les organismes devraient définir un plus petit nombre d'objectifs en mettant l'accent sur des résultats à long terme importants et essentiels. Conformément à cette recommandation, le document d'orientation en matière d'écologisation des opérations gouvernementales fourni aux ministères et aux organismes (section 1.3.2) privilégie trois secteurs opérationnels prioritaires, qui sont tous abordés dans la SDD 2007-2009 de TPSGC.

Le chapitre 7 du rapport de 2005 de la CEDD porte principalement sur l'amélioration de l'orientation du gouvernement et de l'établissement des priorités. Pour cette série de SDD, Environnement Canada a publié ses objectifs en matière de DD, que TPSGC utilise comme cadre servant à la définition de nos engagements ministériels. Ceci nous aidera à positionner nos efforts en fonction des objectifs élargis du gouvernement.

Dans son rapport de 2006, la CEDD met l'accent sur les changements climatiques et sur les mesures que prennent les ministères et les organismes pour lutter contre ce problème. Puisque TPSGC assume d'importantes fonctions dans le domaine de l'immobilier, ce rapport a des répercussions sur notre façon de gérer les biens immobiliers et le parc automobile. La SDD 2007-2009 de TPSGC comprend des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixées expressément pour ces deux secteurs.

La CEDD est une alliée de taille dans le mouvement qui vise à rendre le gouvernement plus écologique et plus durable. TPSGC est fermement déterminé à mettre en œuvre les recommandations et les conseils de la CEDD dans sa SDD 2007-2009.

### 1.3.6 Mandat du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG)

TPSGC, par l'entremise du BEOG, dirige l'établis-

sement et la coordination d'une orientation pangouvernementale au chapitre de l'écologisation des opérations gouvernementales. Le BEOG collabore étroitement avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux afin d'accélérer l'écologisation des opérations gouvernementales. Il s'agit d'ailleurs

d'une occasion d'établir, à l'échelle du gouvernement, les priorités, les responsabilités, les cibles, les échéanciers et les exigences en matière de rapports qui contribueront à faire du gouvernement un modèle d'excellence environnementale dans ses propres opérations.

## Faits saillants de TPSGC

- Le Ministère fournit des locaux à près de 241 000 fonctionnaires partout au Canada et gère plus de 6,8 millions de mètres carrés de locaux dans 1 821 endroits différents.
- Il gère le versement de paiements annuels dont la valeur est supérieure à 460 millions de dollars dans le cadre du Programme des paiements versés en remplacement d'impôts, à environ 1 300 autorités taxatrices locales.
- Il achète des produits et des services d'une valeur de 12 à 14 milliards de dollars et gère 60 000 transactions chaque année, lesquelles représentent plus de 80 pour cent des achats du gouvernement du Canada.
- Il permet à la population canadienne d'avoir un accès protégé à 130 services en direct du gouvernement fédéral.
- Il traite des mouvements de trésorerie du receveur général de 1,3 billion de dollars, représentant 240 millions de paiements dans 200 pays.
- Il administre la rémunération liée à 300 000 comptes de paye et à 328 000 comptes de pension gouvernementaux.
- Il fournit des services de conseils et de vérification d'une valeur de 100 millions de dollars.
- Il fournit tous les ans des services de traduction dans 100 langues, des services d'interprétation dans 40 langues ainsi que des services de terminologie et d'infotechnologie d'une valeur de 200 millions de dollars.
- Il fournit des services de télécommunications et d'informatique d'une valeur de 150 millions de dollars.

Avec la création du BEOG, TPSGC révèle son engagement envers l'écologisation des opérations gouvernementales. Cet engagement s'affirme à l'interne, au sein de notre propre ministère, et dans l'aide et les services que nous offrons aux autres ministères et organismes. C'est là la raison d'être du BEOG, et c'est ce qu'il entend poursuivre.

### 1.4 Contexte en évolution

L'initiative *Les prochaines étapes*, et les principes qu'elle embrasse, est la plus importante initiative ministérielle depuis notre dernière SDD.

L'initiative *Les prochaines étapes* est une stratégie globale dirigée par TPSGC, qui vise à trouver des moyens novateurs d'offrir des services de manière plus judicieuse, plus rapide et plus économique et à améliorer la manière dont le gouvernement du Canada mène ses activités.

La préservation de l'environnement grâce à l'écologisation des opérations quotidiennes du gouvernement forme un volet névralgique de l'initiative *Les Prochaines étapes*. Les priorités que constituent la création de valeur et l'écologisation des opérations peuvent se renforcer mutuellement, puisque l'amélioration de l'écoefficacité et la réduction des déchets, de la consommation d'énergie et des émissions se traduisent éventuellement par des économies de coûts, qui étayent *Les prochaines étapes*.

Grâce aux engagements qu'il a pris, notamment à l'égard des achats écologiques, et à l'écologisation de ses activités de gestion immobilière au moyen de l'économie d'énergie et de ressources, TPSGC soutient *Les prochaines étapes*.



## 2.0 Aperçu et possibilités de TPSGC

La section suivante présente un aperçu de notre ministère et des possibilités offertes par nos secteurs d'activité et notre mandat afin de promouvoir le développement durable.

### 2.1 Aperçu du Ministère

TPSGC vise à offrir la meilleure valeur possible au gouvernement et à la population canadienne en fournissant des services communs, centralisés et partagés. Grâce aux services essentiels qu'il offre, TPSGC permet aux autres ministères et organismes de se concentrer sur la réalisation de leur propre mandat.

TPSGC est le premier gestionnaire de biens immobiliers, ainsi que le principal acheteur, banquier et comptable du gouvernement, à qui il offre également des services d'administration de la paye et des pensions, de technologie de l'information, de traduction, de vérification, de communication et de consultation.

TPSGC est formé de nombreuses directions générales qui sont chargées de gérer les services offerts au gouvernement du Canada, à la population canadienne et à TPSGC même. TPSGC gère également deux organismes de service spéciaux, le Bureau de la traduction et Vérification Canada. Il fournit ses services et son expertise-conseil dans tout le Canada par l'intermédiaire de cinq bureaux régionaux, lesquels constituent les mécanismes clés de prestation des services communs de TPSGC et de réalisation des engagements pris dans la SDD 2007 2009. TPSGC compte également des bureaux en Europe et à Washington.

#### Directions générales

- Comptabilité, Gestion bancaire et Rémunération
- Approvisionnements
- Vérification et Évaluation
- Conseils, Information et Services partagés
- Services ministériels, Politiques et Communications
- Finances
- Ressources humaines
- Services d'infotechnologie
- Services juridiques
- Bureau de l'agent principal de gestion des risques
- Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales

- Biens immobiliers
- Transformation stratégique

#### Regions

- Atlantique
- Ouest
- Québec
- Pacifique
- Ontario

#### Organismes de service spéciaux

- Vérification Canada
- Bureau de la traduction

Pour obtenir de plus amples détails sur notre ministère, consulter l'annexe 5.



### L'immeuble du gouvernement du Canada Jean-Canfield, à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard

Cet immeuble, qui devrait obtenir la cote « or » du programme LEED®, servira de vitrine aux technologies environnementales. Le toit est fait de matériaux réfléchissants, la lumière naturelle et l'ombre servent à régler la température et l'eau de pluie est recyclée pour réduire la consommation d'eau. Grâce à ces caractéristiques, nous prévoyons une réduction de l'utilisation d'eau potable de 40 pour cent, une réduction de l'éclairage artificiel de 80 pour cent, et une réduction de la quantité globale d'énergie utilisée de 60 pour cent comparativement aux besoins des immeubles ordinaires.

Dès qu'il sera terminé à l'été 2007, l'immeuble Jean-Canfield abritera 500 employés fédéraux de divers ministères.

## 2.2 Principales possibilités de développement durable

En sa qualité de fournisseur de services communs, centralisés et partagés et de gardien des biens immobiliers, TPSGC a été décrit comme le moteur du gouvernement du Canada. À cet égard, et compte tenu de notre analyse du contexte, TPSGC a une excellente occasion de marquer un changement réel et considérable en s'appuyant sur son mandat et ses secteurs d'activité.

Dans la présente SDD, nous visons stratégiquement trois grands secteurs d'activité : les Biens immobiliers, les Approvisionnements et les Opérations internes. Nous mettons d'abord nos politiques en place et nous intégrons ensuite systématiquement les facteurs environnementaux dans nos opérations et nos processus, y compris la formation et les outils, dans le but d'obtenir des résultats clairs et ciblés.

### 2.2.1 Biens immobiliers

#### Bâtiments durables

TPSGC est l'un des plus grands propriétaires de biens immobiliers fédéraux. Il met ce rôle à profit pour élaborer une politique sur les bâtiments durables, dans laquelle les objectifs environnementaux seront reconnus comme un élément clé de la planification stratégique des biens. En outre, cette politique nous permettra de veiller à améliorer continuellement la façon dont nous planifions, gérons, exploitons et aliénons nos immeubles.

Le concept des bâtiments durables cadre bien avec les enjeux environnementaux, financiers, communautaires et sociaux particuliers qui ont été mis de l'avant à titre de priorité du gouvernement du

Canada. Les bâtiments durables sont ceux qui, au cours de leur cycle de vie, utilisent moins d'énergie et d'eau, génèrent moins de pollution atmosphérique et d'émissions de gaz à effet de serre, utilisent les matières efficacement et offrent un environnement intérieur amélioré à leurs occupants. Le fonctionnement des bâtiments durables est généralement moins coûteux, en raison de l'application de mesures d'efficacité en matière de consommation d'énergie et d'eau.

Au cours des dernières années, TPSGC a pris d'importants engagements envers l'amélioration de la performance environnementale de son parc immobilier et il a adopté des mesures à cet égard. Ces mesures comprennent l'utilisation de normes et d'outils d'évaluation, comme le programme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED®) et le programme Visez vert Plus de la Building Owners and Managers Association (BOMA). Collectivement, les engagements et les outils connexes couvrent un vaste champ d'application qui englobe les nouvelles constructions, les rénovations majeures, les immeubles à bureaux existants, les locaux loués et les édifices à valeur patrimoniale. Nous avons maintenant l'occasion de rassembler les efforts individuels dans le cadre de la Politique sur les bâtiments durables.

Bon nombre des objectifs énoncés dans la SDD 2007-2009 de TPSGC se rattachent au concept global des bâtiments durables, y compris :

- la réduction au minimum de la consommation d'énergie et des émissions atmosphériques;
- la réduction de la consommation d'eau potable et de la production d'eaux usées, et la gestion des eaux de ruissellement en vue de la réduction de l'érosion et de l'écoulement; et
- la réduction de l'utilisation des matières dangereuses dans les immeubles.

Les bâtiments durables constituent donc un concept global qui cerne bon nombre des résultats environnementaux, économiques et sociaux qui sont visés



dans la SDD 2007-2009 de TPSGC et pour le gouvernement du Canada dans son ensemble.

Au moyen de la Politique sur les bâtiments durables, nous intégrerons les facteurs environnementaux dans nos processus de planification d'immeubles et nos contrats normalisés. En élaborant des mécanismes qui nous permettront d'intégrer le développement durable dans nos processus quotidiens de prise de décisions, nous appuyons directement l'objectif fédéral de développement durable ayant trait à la gouvernance.

### **Efficacité énergétique et émissions atmosphériques des immeubles**

Il existe une multitude d'occasions de réduire la consommation d'énergie et les émissions atmosphériques qui vont de pair. Les activités de gestion du portefeuille d'immeubles de TPSGC réunissent bon nombre de ces occasions en raison de leur importance prépondérante. Les immeubles ont des répercussions considérables sur notre environnement – par exemple, en 2002, l'utilisation d'énergie par les immeubles était à l'origine d'environ 81 pour cent des émissions de gaz à effet de serre découlant des opérations du gouvernement du Canada. Dans son ensemble, notre portefeuille d'immeubles nous donne une importante occasion de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre, et de stimuler parallèlement la demande de nouvelles technologies environnementales.

### **Location**

Les activités de location présentent aussi des occasions de promouvoir le développement durable. Nous pouvons notamment améliorer la performance environnementale des installations que nous louons pour d'autres ministères et organismes gouvernementaux. En ayant recours aux baux écologiques et en utilisant des outils d'évaluation de la performance environnementale des immeubles (comme le programme LEED® et celui de la BOMA), nous tentons d'améliorer les aspects environnementaux, économiques et sociaux de nos baux. Nous nous

fondons sur ces outils pour surveiller et évaluer la performance environnementale des immeubles.

Nous prévoyons donc obtenir des avantages pour l'environnement et réaliser des économies de coûts grâce aux baux écologiques et aux outils d'évaluation de la performance environnementale, tout en influant sur l'industrie et en favorisant une meilleure connaissance et une plus grande utilisation de ces types d'outils.

### **2.2.2 Approvisionnement**

À titre de principal acheteur du gouvernement du Canada, TPSGC achète chaque année des produits et des services dont la valeur se chiffre entre douze et quatorze milliards de dollars. Avec la nouvelle *Politique d'achats écologiques*, la performance environnementale est prise en considération, de même que d'autres facteurs comme le coût, le rendement, la qualité et la disponibilité. TPSGC a ainsi une excellente occasion d'obtenir des avantages pour l'environnement, y compris la réduction des polluants atmosphériques et des émissions de gaz à effet de

## **Le saviez-vous?**

Les facteurs environnementaux sont déjà intégrés directement au processus de prise de décisions des ministères. La Politique d'achats écologiques du gouvernement du Canada donne le ton aux futurs fournisseurs en exigeant que les ministères et organismes gouvernementaux achètent des produits et des services qui sont moins nocifs pour la santé et l'environnement comparativement à d'autres produits et services concurrents qui servent aux mêmes fins.

TPSGC applique cette politique dans ses processus d'approvisionnement et élabore également une orientation et des outils habilitants qui appuieront la mise en œuvre de la politique dans d'autres ministères et organismes.

serre, l'amélioration de l'efficacité dans la consommation d'eau, d'énergie et d'autres ressources et la réduction des substances appauvrissant la couche d'ozone.

En intégrant les facteurs de performance environnementale dans ses processus d'achat, le gouvernement du Canada veut être le précurseur de l'amélioration du bilan en la matière en réduisant les coûts environnementaux pour la population canadienne. Comme TPSGC achète chaque année des produits et des services d'une valeur de douze à quatorze milliards de dollars pour le compte du gouvernement, il a l'occasion d'exercer un leadership et de stimuler l'esprit d'innovation afin que toute la population canadienne en profite. Les achats écologiques forment un des grands domaines ciblés par le gouvernement pour l'écologisation de ses opérations. Ces achats visent à réduire l'impact environnemental des produits et des services que le gouvernement achète.

Dans le cadre des engagements qu'ils prennent dans leur SDD et conformément à la *Politique d'achats écologiques*, les ministères et les organismes ont été invités à définir trois cibles en matière d'achats écologiques, adaptées en fonction de leurs mandats, de leurs modèles d'achat et des risques ou des répercussions pour l'environnement des produits et des services qu'ils achètent.

TPSGC a répondu à cette demande dans sa SDD 2007-2009 en établissant un certain nombre de cibles en matière d'achats écologiques. Dans cette stratégie, nous nous engageons à intégrer la performance environnementale comme facteur clé dans

le processus du Comité d'examen des acquisitions interministériel, pour tous les achats prévus dont la valeur est supérieure à deux millions de dollars.

Par ailleurs, nous sommes déterminés à intégrer les facteurs de performance environnementale dans les instruments d'approvisionnement utilisés par tous les ministères et organismes gouvernementaux qui appuie directement l'objectif fédéral de développement durable ayant trait à la gouvernance. À titre d'exemple, nous appuyons l'intégration des facteurs environnementaux aux normes de l'Office des normes générales du Canada utilisées habituellement dans le processus d'approvisionnement du gouvernement du Canada.

### 2.2.3 Opérations internes

TPSGC fait fonction de facilitateur du DD au gouvernement par l'entremise du BEOG et de son rôle de fournisseur de services. Il aide à établir, à l'échelle du gouvernement, des priorités, des responsabilités, des cibles, des échéanciers et des exigences de production de rapports afin d'aider le gouvernement à respecter son engagement envers l'excellence environnementale dans ses opérations. En ce sens, les buts et les cibles que nous fixons aideront à paver la voie pour le gouvernement du Canada. Par exemple, nous pouvons d'abord examiner nos opérations internes afin de déterminer et de mettre en œuvre des pratiques visant à économiser les ressources, à réduire les déchets dangereux et à traiter efficacement les déchets électroniques, et ensuite chercher à atteindre ces objectifs avec les autres ministères et organismes.

#### **Informatique**

TPSGC adopte une cible de normalisation du matériel et de la gestion de la TI ministérielle dans ses propres opérations. On prévoit que cela permettra de réduire le nombre de dispositifs, d'économiser de l'énergie, de diminuer les besoins de remplacement, et de faciliter les programmes de fin de vie avec les fournisseurs ou les recycleurs en vue de la réutilisation ou de l'élimination appropriées de l'équipement



désuet. On prévoit que ce genre d'initiative sera une initiative pilote, car nous la mettrons d'abord en œuvre dans notre propre ministère puis nous l'étendrons à d'autres ministères et organismes du gouvernement. Lorsque les services partagés de TI auront acquis une plus grande importance, il sera possible de les intégrer dans tous les ministères et organismes.

### **Gestion du parc automobile**

La SDD 2007-2009 de TPSGC fixe des cibles précises pour réduire les émissions de véhicules dans tout le parc automobile, par personne, en profitant des technologies peu polluantes et en augmentant nos achats de carburant de remplacement et de véhicules hybrides. Nous visons à réduire de 15 pour cent les émissions de GES par voiture-kilomètre par rapport aux niveaux de 2002-2003. De concert avec des pratiques plus rigoureuses de réduction de la marche des moteurs au ralenti, d'entretien et d'utilisation appropriés des véhicules et de covoiturage, cette mesure entraînera une diminution de la consommation de carburant et des émissions de véhicules.

#### **2.2.4 Autres possibilités**

En plus de mettre l'accent sur les trois secteurs clés que sont l'immobilier, les approvisionnements et les opérations internes, notre SDD 2007-2009 comprend aussi des cibles relatives aux sites contaminés et à la gestion des déchets, deux importantes préoccupations environnementales pour l'ensemble du gouvernement.

### **Sites contaminés**

Les terrains, les sédiments et les eaux contaminés peuvent présenter des dangers pour la santé et pour l'écologie s'ils ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une gestion appropriées. TPSGC continue de mettre en œuvre des projets prévus visant soit à assainir des sites contaminés connus, soit à éliminer des risques inacceptables et à gérer les risques liés à nos sites de façon à faire preuve de diligence raisonnable. En outre, afin de reconnaître l'importance des zones désaffectées pour le développement économique,

## **Le saviez-vous?**

TPSGC gère la partie fédérale du projet de nettoyage sur dix ans des étangs bitumineux de Sydney et des fours de cokerie en Nouvelle-Écosse. Ce projet utilisera des technologies éprouvées et efficaces pour assainir le site. Une fois le nettoyage terminé, la province deviendra propriétaire du site. Le gouvernement du Canada et le gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse se partageront le coût du projet.

notre ministère repérera les zones désaffectées de TPSGC et établira un ordre de priorité pour l'assainissement ou la gestion des risques.

### **Gestion des déchets**

Le gouvernement fédéral, en tant que grand propriétaire foncier, produit d'importantes quantités de déchets solides, y compris des matières recyclables comme le papier, le carton, le métal et le verre. Les administrations municipales, provinciales et territoriales et le gouvernement fédéral ont tous un rôle à jouer dans la gestion des déchets. TPSGC poursuivra ses efforts consistant à réduire la quantité de déchets solides qu'il produit et à détourner plus de déchets des lieux d'enfouissement dans le cadre de ses activités continues.

Dans une perspective de gestion du risque, les déchets électroniques (ordinateurs, écrans, imprimantes, téléphones cellulaires et tous les périphériques) doivent faire l'objet d'une approche pangouvernementale globale. La gestion des déchets électroniques est une source de préoccupation pour de nombreux ministères et organismes. TPSGC collabore avec RNCAN et EC à l'élaboration d'une stratégie de gestion de l'environnement visant à gérer les déchets électroniques produits par les opérations fédérales.

## Le saviez-vous?

TPSGC administre le Programme Épargne-Papier, qui recueille, dans les bureaux gouvernementaux de la région de la capitale nationale, environ 10 000 tonnes métriques de vieux papiers qui sont réutilisés par les entreprises papetières dans leurs processus de fabrication de la pâte à papier.

## Immeuble du gouvernement du Canada à Yellowknife

Nous avons officiellement terminé le nouvel édifice Greenstone dans les Territoires du Nord-Ouest à l'automne 2005. Construit conformément aux dernières normes en matière de protection de l'environnement et d'économie d'énergie, l'édifice de quatre étages, d'une superficie de 7 200 mètres carrés, abrite 200 fonctionnaires qui travaillent pour quelque 15 ministères et organismes. Voici certaines des caractéristiques de l'immeuble :

- Plus de 90 pour cent des matériaux de démolition de l'ancien immeuble ont été recyclés.
- Le toit vert, dont peuvent profiter les employés, isole l'édifice tout au long de l'année et permet de récupérer l'eau de pluie, qui est utilisée pour l'irrigation du site et pour les toilettes.
- La situation et l'orientation de l'édifice maximisent l'éclairage naturel.
- Le mur rideau photovoltaïque répondra à 5 pour cent de la demande totale en électricité de l'édifice.
- Les espaces de travail reçoivent de la lumière naturelle 90 pour cent du temps où ils sont occupés.
- L'édifice utilise 65 pour cent moins d'énergie que l'édifice de référence du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments.
- Nous économiserons environ 70 000 \$ par année en coûts d'énergie et nous réduirons les émissions de gaz à effet de serre d'environ 370 tonnes par année.
- Il s'agira du premier immeuble « au nord du 60<sup>e</sup> parallèle » à recevoir la cote « or » du programme LEED®.

## 3.0 Cibles en matière de développement durable

**Les engagements qui figurent dans notre SDD 2007-2009 ont été pris afin de répondre aux principaux facteurs du DD tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de TPSGC. L'une de nos priorités déterminantes courantes est de faire preuve de leadership dans nos efforts pour protéger l'environnement. TPSGC s'efforce donc vigoureusement de faire en sorte que les facteurs environnementaux soient intégrés dans les opérations quotidiennes du gouvernement – et TPSGC est exceptionnellement bien placé pour le faire, comme fournisseur de services communs, centralisés et partagés.**

L'immobilier et l'approvisionnement sont deux des principaux instruments dont nous pouvons tirer profit pour apporter des changements dans tout le gouvernement. En établissant des cibles de la SDD dans ces domaines, nous pouvons mobiliser les efforts à l'échelle du gouvernement et obtenir des résultats appréciables dans l'atteinte de l'objectif du développement durable. En vue de maximiser l'impact de nos actions, nous concentrons nos efforts sur des engagements qui, étant donné notre envergure comme fournisseur de services centralisés et communs, nous permettent :

- de maximiser l'impact sur l'ensemble du gouvernement;
- d'aider d'autres ministères et organismes gouvernementaux dans leurs efforts pour améliorer la performance environnementale;
- d'appuyer les priorités environnementales du gouvernement.

Comme il a été dit plus haut, TPSGC est également responsable d'un éventail d'autres services communs. Grâce à son portefeuille considérable et varié, TPSGC peut apporter une importante contribution au développement et au soutien d'une société plus durable et plus saine.

TPSGC a donc fixé les cibles de sa SDD 2007-2009 de façon à tenir compte de ses opérations et des possibilités d'amélioration de l'environnement dans les secteurs clés du Ministère, afin de maximiser les avantages pour TPSGC ainsi que pour les autres ministères et organismes.

Une des principales considérations de l'établissement des cibles de notre SDD 2007-2009 a été la coordination avec les objectifs fédéraux en matière de développement durable. Notre SDD 2007-2009 appuie pleinement ces objectifs fédéraux communs de développement durable et en fait le cadre de nos engagements ministériels. Cette coordination est importante car elle situe nos efforts dans une approche stratégique et coordonnée tout en stimulant le progrès dans tout le gouvernement et en favorisant une plus grande responsabilisation au moyen d'un cadre commun de présentation de rapports.

Notre SDD 2007-2009 appuie pleinement aussi le document d'*Écologisation des opérations gouvernementales : Document d'orientation à l'intention des organismes qui élaborent des stratégies de développement durable*, une composante intégrée de l'orientation fédérale, en comprenant des cibles et des mesures de rendement pour les trois secteurs prioritaires clés de l'écologisation des opérations gouvernementales (immeubles éconergétiques, parc automobile et achats écologiques). Ces secteurs prioritaires sont inclus dans les cibles de notre SDD 2007-2009 et ils contribueront donc à démontrer les progrès réalisés à l'échelle du gouvernement dans l'atteinte des résultats.

**Sigles utilisés dans les tableaux ci-dessous**

BEOG – Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales  
 BOMA – Building Owners and Managers Association  
 BPR – Bureau de première responsabilité et des communications  
 DGA – Direction générale des approvisionnements  
 DGBI – Direction générale des biens immobiliers

DGSIT – Direction générale des services d'infotechnologie  
 DGSMPC – Direction générale des services ministériels, des politiques  
 LEED – Leadership in Energy and Environmental Design  
 SCT – Secrétariat du Conseil du Trésor

## But 1 : Gouvernance pour le développement durable – renforcer la gouvernance et la prise de décisions fédérales pour appuyer le développement durable

(SIXIÈME BUT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE)

### Objectif : Les structures et les processus de l'organisation appuient les objectifs importants et significatifs du développement durable

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité	
1.1. Mécanismes de gouvernance clairs et efficaces pour intégrer le développement durable au processus décisionnel	1.1.1 D'ici mars 2010, mener un projet pilote relatif à l'intégration d'un service complet de gestion de l'impression afin de réduire l'incidence des services d'impression de TPSGC sur l'environnement.  <b>Mesure de rendement</b> • Degré d'avancement du projet pilote	1.1.1.1	Mettre en œuvre une solution complète de gestion de l'impression, y compris l'impression recto-verso par défaut, dans le Secteur de la capitale nationale (SCN)	Solution complète de gestion de l'impression	DGSMPC
		1.1.1.2	Mesurer les résultats obtenus pour le SCN et en rendre compte	Rapport sur la mesure de rendement	DGSMPC
		1.1.1.3	Établir les avantages et les répercussions de base de la mise en œuvre d'une solution complète de gestion de l'impression, y compris l'impression recto-verso par défaut, dans les régions	Établissement d'une base de référence	DGSMPC

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.



Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité	
	<p>1.1.2 D'ici mars 2010, réduire la quantité de matériel d'impression que possède le Ministère (p. ex. imprimantes, photocopieurs, télécopieurs) de 50 pour cent par rapport à l'exercice 2005-2006.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Quantité de matériel d'impression utilisée par TPSGC</li> </ul>	1.1.1.4	Commencer la mise en œuvre dans les régions	Mise en œuvre en cours	DGSMPC
		1.1.1.5	Présenter les résultats aux autres ministères (par l'intermédiaire du Groupe directeur interministériel des achats écologiques)	Communication des résultats aux autres ministères	DGSMPC
		1.1.2.1	Mettre en place une solution complète de gestion de l'impression au Ministère, y compris l'impression recto-verso par défaut, et réduire le nombre d'imprimantes personnelles	Solution complète de gestion de l'impression	DGSMPC
	<p>1.1.3 D'ici mars 2010, élaborer et mettre en œuvre des normes d'impression écologique de TPSGC.</p> <p><b>Mesures de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Approbation et diffusion de la norme d'impression écologique de TPSGC</li> <li>Pourcentage des documents publiés par TPSGC qui sont conformes aux normes d'impression écologique de TPSGC</li> </ul>	1.1.3.1	Établir la norme d'impression écologique de TPSGC	Norme établie	DGSMPC
		1.1.3.2	Adopter la norme d'impression écologique	Norme adoptée	DGSMPC
		1.1.3.3	Surveiller l'utilisation de la norme d'impression écologique et en rendre compte	Rapports produits	DGSMPC

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité	
	<p>1.1.4 D'ici mars 2010, 90 pour cent des gestionnaires du matériel, du personnel des approvisionnement et des détenteurs de cartes d'achat devront avoir participé à une formation sur l'approvisionnement écologique.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage des gestionnaires du matériel, du personnel des approvisionnements et des détenteurs de cartes d'achat ayant suivi une formation sur l'approvisionnement écologique</li> </ul>	1.1.4.1	Utiliser le Programme de perfectionnement professionnel et de certification du SCT pour les collectivités des approvisionnements, de la gestion du matériel et des biens immobiliers	DGSMPC et DGA	
		1.1.5.1	Établir une orientation ministérielle en définissant clairement les obligations de rendre des comptes, les rôles et les responsabilités	Établissement des obligations de rendre des comptes, des rôles et des responsabilités	DGSMPC
		1.1.5.2	Établir et diffuser des procédures et des systèmes à l'appui de la mise en œuvre d'une orientation ministérielle	Diffusion des procédures et des systèmes	DGSMPC
	<p>1.1.5 D'ici mars 2009, élaborer et mettre en œuvre une orientation ministérielle en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Politique d'achats écologiques.</p> <p><b>Mesures de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation de l'orientation ministérielle</li> <li>• Établissement de procédures et de systèmes à l'appui de la surveillance de l'orientation ministérielle et des rapports connexes</li> </ul>	1.1.5.3	Établir un système de surveillance et de production de rapports afin de montrer l'avancement de la mise en œuvre de la Politique d'achats écologiques au Ministère	DGSMPC	

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité
	<p>1.1.6 D'ici mars 2008, établir des contrats de gestion des services d'impression pour soutenir les initiatives des ministères et des organismes visant à réduire l'incidence de leurs services d'impression sur l'environnement.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrats de gestion des services d'impression portant, entre autres, sur le soutien de la gestion de la performance environnementale pour les ministères et les organismes</li> </ul>	<p>1.1.6.1</p> <p>Établir des mécanismes de passation de marchés</p>	Mécanismes de passation de marchés	DGA
	<p>1.1.7 D'ici mars 2010, mettre en œuvre une politique sur les immeubles durables et des lignes directrices connexes afin d'améliorer la performance environnementale des immeubles.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation de la politique et de son plan de mise en œuvre</li> </ul>	<p>1.1.7.1</p> <p>Élaborer la politique et les lignes directrices connexes</p>	Politique et lignes directrices connexes	BEOG
		<p>1.1.7.2</p> <p>Élaborer le plan de mise en œuvre</p>	Plan de mise en œuvre	BEOG
		<p>1.1.7.3</p> <p>Élaborer des indicateurs de mesure de rendement</p>	Indicateurs de rendement	BEOG
	<p>1.1.8 D'ici mars 2010, tous les immeubles à bureaux existants appartenant à l'État devront être évalués par le programme <i>Visiez vert Plus</i> de la BOMA.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage des immeubles à bureaux existants appartenant à l'État qui ont été évalués par le programme <i>Visiez vert Plus</i> de la BOMA</li> </ul>			DGBI

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité
	<p>1.1.9 D'ici mars 2010, au moment d'établir un nouveau bail ou de renouveler un bail, on intégrera les normes de LEED, ou de la BOMA ou des normes équivalentes dans les baux relatifs à tous les locaux de plus de 500 m<sup>2</sup> dont TPSGC constitue le principal preneur à bail.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage de baux qui répondent aux normes de LEED ou de la BOMA ou à des normes équivalentes ou outils d'évaluation propres à chaque type de bail</li> </ul>	<p>1.1.9.1</p> <p>Pour la location dans des immeubles nouveaux (construits à des fins de location), TPSGC exigera que les immeubles répondent aux normes de LEED suivantes ou à des normes équivalentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une norme environnementale pour les immeubles bâtis aux fins de location sera établie dans le cadre de la Politique sur les bâtiments durables ainsi que dans l'orientation connexe. La mise en œuvre par étapes de cette norme tiendra compte de l'impact sur l'environnement et de l'état de préparation de l'industrie;</li> <li>• les immeubles obtenus par bail-achat devront détenir la cote « or » de LEED ou l'équivalent. Les coûts associés au respect de ces normes seront pris en compte dans le processus de sélection.</li> </ul>	<p>Conformité des baux associés aux types de baux visés reflètent les normes désignées</p>	<p>DGBI</p>

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité	
1.2 Les engagements de la SDD sont intégrés aux processus clés pour la planification et la production de rapports du Ministère.	1.2.1 D'ici mars 2010, soutenir l'intégration de facteurs environnementaux dans les normes de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) utilisées régulièrement dans le processus d'approvisionnement du gouvernement du Canada.	1.1.9.2	Inclure dans les documents de location une exigence selon laquelle, lorsqu'il louera un immeuble existant ou nouveau, TPSGC exigera que les propriétaires gèrent leurs immeubles selon une norme équivalant au programme Visez vert de la BOMA	Baux reflétant la gestion obligatoire selon la norme Visez vert de la BOMA ou l'équivalent	DGBI
		1.1.9.3	Avant de louer des locaux à bureaux de 10 000 m <sup>2</sup> ou plus, TPSGC exigera que le propriétaire remplisse une évaluation Visez vert Plus de la BOMA (ou l'équivalent) de l'immeuble et lui communique les résultats	Évaluation Visez vert Plus de la BOMA pour le groupe responsable des baux	DGBI
		1.2.1.1	Définir les facteurs environnementaux et les besoins connexes pour les normes utilisées dans le processus d'approvisionnement	Facteurs environnementaux définis	DGA
		1.2.1.2	Déterminer les normes prioritaires de l'ONGC utilisées régulièrement dans le processus d'approvisionnement du gouvernement du Canada	Normes de l'ONGC classées par ordre de priorité	DGA

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité	
	<p><b>Mesures de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de facteurs environnementaux intégrés dans les normes prioritaires de l'ONGC auxquelles on a régulièrement recours dans le cadre du processus d'approvisionnement du gouvernement du Canada</li> <li>• Nombre de recommandations d'ordre environnemental transmises aux comités des normes à des fins d'inclusion dans les normes prioritaires de l'ONGC</li> </ul> <p>1.2.2 D'ici mars 2008, faire en sorte que la performance environnementale devienne un facteur clé dans les processus d'examen des approvisionnements du Ministère pour les achats prévus de plus de 2 M\$.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte des facteurs environnementaux dans les décisions relatives au processus d'examen des approvisionnements du Ministère</li> </ul>	1.2.1.3	Comparer les facteurs environnementaux et les besoins connexes, et déterminer les écarts pour ce qui est des normes prioritaires de l'ONGC	Analyse des écarts	DGA
		1.2.1.4	Signaler les écarts aux comités des normes actifs de l'ONGC à des fins d'étude	Rapport à l'intention du comité des normes	DGA
		1.2.1.5	Évaluer l'intégration des facteurs environnementaux dans les normes prioritaires de l'ONGC	Recommandation de facteurs environnementaux pour les normes de l'ONGC	DGA
		1.2.2.1	Diffuser les procédures ministérielles révisées	Procédure ministérielle	DGA
		1.2.2.2	Faire le suivi de la mise en œuvre, au besoin	Rapport de mise en œuvre	DGA

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité
	<p>1.2.3 D'ici mars 2012, les processus et les documents de gestion des biens de TPSGC auront été examinés afin de veiller à ce que les engagements inclus dans la SDD aient été intégrés dans les processus (Stratégie d'investissement nationale [SIN], Stratégie d'investissement locale [SIL], Plan de gestion des biens immobiliers [PGBI], Plan de gestion des immeubles [PGI], Rapport d'analyse des investissements [RAI], Système national de gestion de projets [SNGPI]).</p> <p><b>Mesures de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de processus examinés et nombre de processus</li> <li>• Degré d'intégration dans chaque processus</li> </ul>	<p>1.2.3.1 Examiner les processus de gestion des biens pour veiller à ce que les facteurs environnementaux soient pris en considération</p>	<p>Le processus de planification de la gestion des biens tient compte des facteurs environnementaux</p>	<p>DGBI</p>
	<p>1.2.4 D'ici mars 2010, TPSGC aura examiné les possibilités d'accroître encore davantage la durabilité environnementale de ses activités immobilières. Dans les cas où on aura cerné des occasions réalisables, des pratiques exemplaires et/ou des plans d'action auront été élaborés et approuvés.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiques exemplaires et/ou plans d'action approuvés pour les occasions réalisables</li> </ul>	<p>1.2.4.1 Établir un plan approuvé de remplacement de l'eau potable par des eaux ménagères ou des eaux de ruissellement lorsque l'eau potable n'est pas nécessaire et lorsque ce projet est réalisable sur le plan technique et sur le plan de la viabilité, dans les immeubles appartenant à l'État</p>	<p>Plan approuvé de remplacement de l'eau potable par des eaux ménagères ou des eaux de ruissellement. Évaluation indiquant les possibilités d'utiliser des eaux ménagères ou des eaux de ruissellement et/ou des systèmes de réutilisation des eaux de ruissellement dans les centrales de chauffage et de refroidissement et les immeubles autres que les immeubles à bureaux</p>	<p>DGBI</p>

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité
	<b>Mesure de rendement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pratiques exemplaires et/ou plans d'action approuvés pour les occasions réalisables</li> </ul>	1.2.4.2 Établir un plan approuvé visant à réduire l'incidence sur l'écosystème des eaux de ruissellement s'écoulant des immeubles à bureaux appartenant à l'État et gérés par TPSGC	Plan approuvé de réduction de l'incidence des eaux de ruissellement	DGBI
		1.2.4.3 Établir un plan approuvé visant à réduire les principaux contaminants atmosphériques émis par les centrales de chauffage et de refroidissement ou dans le cadre d'activités de combustion, de construction et de passation de marchés	Plan approuvé relatif aux principaux contaminants atmosphériques	DGBI
		1.2.4.4 Intégrer la valeur contributive des principes de développement durable dans la valeur marchande des immeubles à bureaux appartenant à l'État et gérés par TPSGC et d'autres biens immobiliers	Pratiques exemplaires pour intégrer les principes de développement durable dans la valeur marchande	DGBI
		1.2.4.5 Parachever les pratiques exemplaires pour adapter les nouveaux immeubles et les immeubles existants aux changements climatiques	Pratiques exemplaires pour adapter les immeubles aux changements climatiques	DGBI

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.



## But 2 : Développement et utilisation durables des ressources naturelles

(CINQUIÈME BUT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE)

### Objectif : Encourager une utilisation responsable des ressources naturelles qui conservent et protègent la qualité de l'environnement

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité
2.1 L'utilisation des ressources naturelles, durable sur le plan environnemental, est encouragée.	2.1.1 D'ici décembre 2010, mettre en œuvre une stratégie de gestion de l'environnement pour la gestion des déchets électroniques générés par les activités du gouvernement fédéral. <b>Mesure de rendement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage de mise en œuvre de la stratégie</li> </ul>	2.1.1.1 Élaborer une stratégie de gestion de l'environnement pour la gestion des déchets électroniques générés par les activités du gouvernement fédéral	Stratégie de gestion des déchets électroniques	BEOG
	2.1.2 D'ici mars 2013, s'assurer, au moyen d'une entente contractuelle, que les ressources utilisées dans le cadre des travaux de construction ou d'entretien effectués dans les immeubles à bureaux appartenant à l'État et gérés par TPSGC sont utilisées et récupérées de façon viable. <b>Mesure de rendement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de contrats comprenant des dispositions relatives au développement durable et nombre de contrats</li> </ul>	2.1.2.1 Réviser les contrats afin d'assurer la récupération des ressources utilisées dans le cadre des travaux de construction et d'entretien	Documents contractuels révisés	DGBI

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité
	<p>2.1.3 Conformément aux engagements prévus dans les SDD antérieures, on a terminé la mise en œuvre des pratiques de gestion des débris de construction et de démolition dans le cadre des projets immobiliers d'une valeur supérieure à 1 000 000 \$ et dans les communautés où le recyclage industriel est assuré. Ainsi, les déchets seront réutilisés ou recyclés.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets d'une valeur supérieure à 1 000 000 \$ dans le cadre desquels on gère les débris de construction, de rénovation et de démolition et au nombre total de projets d'une valeur supérieure à 1 000 000 \$</li> </ul>	2.1.3.1		DGBI
	<p>2.1.4 D'ici mars 2013, mettre en œuvre, pour 90 pour cent des utilisateurs, une configuration normalisée des postes de travail* ainsi que des pratiques de gestion connexes qui permettent de réduire la consommation des ressources et la génération de déchets électroniques, ainsi que le coût du cycle de vie.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de la consommation d'énergie</li> <li>• Réduction de la quantité de déchets électroniques</li> </ul>	2.1.4.1	Élaborer une configuration normalisée des postes de travail et des pratiques de gestion connexes qui réduiront au minimum la consommation des ressources et la génération de déchets électroniques	DGSIT
		2.1.4.2	Fournir des postes de travail normalisés à un quart des utilisateurs chaque année, après avoir conclu des ententes d'achat et de mise en œuvre	DGSIT

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité
		<p>* Une configuration normalisée des postes de travail permettra de réduire la consommation d'énergie, la quantité de déchets électroniques, les coûts opérationnels et les coûts de renouvellement. Les pratiques de gestion connexes comprennent une aliénation sans danger pour l'environnement et des lignes directrices approuvées en matière d'aliénation.</p>		

## But 3 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre (TROISIÈME BUT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE)

### Objectif : Atténuer et réduire les émissions qui contribuent aux changements climatiques

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité	
3.1 Les émissions sont réduites.	<p>3.1.1 D'ici mars 2010, la consommation de l'énergie dans l'ensemble du parc immobilier de TPSGC appartenant à l'État sera réduite de 8 pour cent par rapport aux niveaux enregistrés pour l'exercice 2001-2002. On prévoit que la réduction connexe des émissions de GES provenant de l'ensemble du parc immobilier (à l'exception des centrales de chauffage et de refroidissement du SCN) sera de 11 pour cent par rapport aux niveaux de 2001-2002.</p> <p><b>Nota :</b> Cette cible tient compte des objectifs de réduction des émissions de GES établis dans le cadre de l'initiative fédérale Prêcher par l'exemple.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage total de réduction de la consommation d'énergie des immeubles par rapport aux données enregistrées en 2001-2002, en gigajoules et en mégajoules par m<sup>2</sup> (la consommation de l'énergie doit être convertie en émissions de GES). Les émissions de GES seront mesurées en kilotonnes ainsi qu'en kg de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup></li> </ul>	3.1.1.1	Pour les immeubles de plus de 1 000 m <sup>2</sup> qui n'ont jamais fait l'objet d'une vérification de la consommation d'énergie ou dont les vérifications ne sont plus valides, on effectuera des vérifications afin de cerner les possibilités de conserver l'énergie	Vérifications de la consommation d'énergie nouvelles ou mises à jour	DGBI
		3.1.1.2	Les immeubles de plus de 5 000 m <sup>2</sup> feront l'objet d'études d'évaluation de l'amélioration éconergétique visant entre autres à trouver des possibilités de conserver l'énergie dans le cadre du contrôle des systèmes	Études d'évaluation de l'amélioration éconergétique	DGBI
		3.1.1.3	<p>3.1.1.3</p> <p>Selon les recommandations découlant des vérifications de la consommation d'énergie et des études d'évaluation de l'amélioration éconergétique, toutes les possibilités de conserver l'énergie assorties d'une période de récupération simple de moins de huit ans seront mises en œuvre</p>	Mise à profit des possibilités ciblées de conserver l'énergie	DGBI

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité
		3.1.1.4 Les projets de l'Initiative des bâtiments fédéraux (IBF) doivent être mis en œuvre, lorsqu'il est possible sur le plan économique	Réalisation des projets ciblés de l'IBF	DGBI
		3.1.1.5 Les décisions opérationnelles relatives à des réaménagements, à des remplacements de systèmes importants (systèmes mécaniques, enveloppe de bâtiments, systèmes d'éclairage) ou à des éléments de construction qui favoriseront l'efficacité énergétique de l'immeuble devront être fondées sur le coût du cycle de vie	Les décisions opérationnelles relatives aux activités d'amélioration des biens ciblés témoignent de l'utilisation de la méthode du coût du cycle de vie	DGBI
		3.1.1.6 Les décisions opérationnelles relatives à des possibilités qui contribueront à l'amélioration de l'efficacité énergétique des nouveaux immeubles à bureaux devront être fondées sur le coût du cycle de vie. Les nouveaux immeubles à bureaux devront être au moins 30 pour cent plus éconergétiques que ce qu'exige le Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments-Canada (1997) (CMNEB 1997).	Les décisions opérationnelles relatives aux nouveaux immeubles et/ou aux immeubles faisant l'objet de rénovations importantes témoignent de l'utilisation de la méthode du coût du cycle de vie. De plus, ces immeubles doivent être 30 pour cent plus éconergétiques que ce qu'exige le CMNEB 1997	DGBI

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité
		<p>Ces exigences s'appliqueront également aux immeubles faisant l'objet de rénovations importantes dans le cadre desquelles on ne conservera que la structure d'origine</p> <p>TPSGC tiendra compte de la norme minimale d'efficacité énergétique des nouveaux immeubles acquis lesquels doivent avoir une efficacité d'au moins 25 pour cent supérieure à ce qu'exige le CMNEB 1997. Les coûts à engager pour faire en sorte que les immeubles respectent cette norme seront pris en compte dans le processus de sélection</p>	<p>Les décisions opérationnelles relatives aux nouveaux immeubles acquis par TPSGC témoignent de la prise en compte des coûts des améliorations nécessaires pour que l'efficacité énergétique des immeubles soit d'au moins 25 pour cent supérieure à ce qu'exige le CMNEB 1997</p>	<p>DGBI</p>

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité
	<p>3.1.2 D'ici mars 2010, il faudra réduire la consommation d'énergie et mettre en place un système de cogénération dans les centrales de chauffage et de refroidissement du SCN. Ces mesures devraient réduire les émissions de GES provenant de l'ensemble du parc immobilier de 8 pour cent par rapport aux niveaux de 2001-2002.</p> <p><b>Nota :</b> Cette cible ne pourra être atteinte que si on obtient du financement et l'autorisation d'élaborer et de mettre en œuvre le volet de cogénération de la stratégie relative aux centrales de chauffage et de refroidissement pour le SCN.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage total de réduction de la consommation d'énergie des immeubles converti en réduction des émissions de GES par rapport aux niveaux enregistrés en 2001-2002. Les émissions de GES seront mesurées en kilotonnes ainsi qu'en kg de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup>.</li> </ul>	3.1.2.1		DGBI

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité	
	<p>3.1.3 D'ici mars 2010, réduire les émissions de GES par voiture-kilomètre de 15 pour cent par rapport à 2002-2003.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Émissions annuelles moyennes de GES par voiture-kilomètre</li> </ul>	3.1.3.1	Examiner toutes les demandes de véhicules afin d'assurer le respect des politiques de TPSGC et du SCT relatives aux véhicules motorisés	Examen de toutes les demandes de véhicules	DGSMPC
		3.1.3.2	Acheter des véhicules utilisant du carburant de remplacement, lorsque cette solution est économique et réalisable	Achat de véhicules utilisant du carburant de remplacement	DGSMPC
		3.1.3.3	Acheter les véhicules qui consomment le moins d'essence et répondent aux exigences opérationnelles	Achat de véhicules à haut rendement énergétique	DGSMPC
		3.1.3.4	Mettre en œuvre un mécanisme permettant de relever le kilométrage parcouru afin d'assurer une mesure adéquate du rendement	Mécanisme mis en œuvre	DGSMPC
		3.1.3.5	Réduire le nombre et la taille des véhicules	Réduire le nombre et de la taille des véhicules	DGSMPC
	<p>3.1.4 À compter de ce jour (avril 2007), toute l'essence achetée pour les véhicules routiers du gouvernement fédéral contiendra de l'éthanol, si possible.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage de l'essence achetée pour les véhicules routiers du gouvernement fédéral contenant de l'éthanol</li> </ul>	3.1.4.1	Examiner les rapports sur la consommation d'essence	Analyses des rapports sur la consommation d'essence	DGSMPC
		3.1.4.2	Mettre à jour la politique du Ministère sur les véhicules motorisés afin de tenir compte des engagements de la SDD	Politique sur les véhicules motorisés mise à jour	DGSMPC

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.



## But 4 : Collectivités durables – les collectivités profitent d’une économie prospère, d’une société vibrante et équitable et d’un environnement sain pour les générations actuelles et les générations futures

(BUT 4 DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE)

### Objectif : Promouvoir un niveau élevé de qualité environnementale au sein des collectivités

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité
4.1 Les risques des substances nocives pour la santé humaine et des écosystèmes sont réduits (y compris l'assainissement des lieux contaminés fédéraux).	<p>4.1.1 (1) D'ici le 31 mars 2009, terminer les plans d'assainissement ou de gestion des risques pour 65 pour cent des sites contaminés connus. (2) D'ici le 31 mars 2008, recenser les friches industrielles dans le répertoire du Plan de gestion des lieux contaminés (PGLC) de TPSGC et les classer par ordre de priorité selon l'urgence des mesures d'assainissement ou de gestion des risques à prendre.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage des 172 sites contaminés actifs (faisant partie de l'Inventaire des sites contaminés fédéraux [ISCF]) dont l'état indiqué dans l'ISCF sera « restauration terminée » (c'est-à-dire que la restauration sera terminée ou que le plan de gestion des risques aura été mis en œuvre) ou « évalué, aucune mesure nécessaire » en juin 2009.</li> <li>Liste finale des friches industrielles de TPSGC relevées dans le répertoire du PGLC classées par ordre de priorité.</li> </ul>	4.1.1.1	Continuer à gérer les sites contaminés de TPSGC conformément à son PGLC	DGBI

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.

Résultats – À l'échelle du gouvernement	Cibles et mesures de rendement connexes	Activités	Résultats des activités	Bureau de première responsabilité	
	<p>4.1.2 D'ici mars 2012, les matières dangereuses utilisées pour le fonctionnement et l'entretien des immeubles appartenant à l'État seront réduites de 25 pour cent grâce à l'application de la stratégie et des lignes directrices nationales de TPSGC en matière de réduction de l'utilisation de matières dangereuses à partir de l'année de référence 2007-2008. Cette stratégie comprendra l'élimination de produits et/ou leur remplacement par des produits moins toxiques et/ou non dangereux.</p> <p><b>Mesure de rendement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage de réduction des matières dangereuses (réduction du nombre de types de produits (ou crédits)) fondé sur un échantillon statistique</li> </ul>	4.1.2.1	Poursuivre la collaboration avec le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail quant à la gestion des matières dangereuses		DGBI
		4.1.2.2	Mettre la dernière main au plan de mise en œuvre de la stratégie et des lignes directrices nationales de TPSGC en matière de réduction de l'utilisation de matières dangereuses	Plan de mise en œuvre de la stratégie et des lignes directrices nationales de TPSGC en matière de réduction de l'utilisation de matières dangereuses	DGBI
		4.1.2.3	Dresser des inventaires de base des matières dangereuses dans les installations	Inventaires des matières dangereuses	DGBI
		4.1.2.4	Élaborer des plans d'action régionaux	Plans d'action régionaux	DGBI
		4.1.2.5	Diffuser les stratégies de réduction et les possibilités connexes	Communication effectuée	DGBI
		4.1.2.6	Élaborer des principes d'affectation des fonds	Définition des principes d'affectation des fonds	DGBI
		4.1.2.7	Mettre en œuvre des mesures de réduction par l'intermédiaire de plans d'action régionaux	Mesures de réduction mises en œuvre	DGBI
		4.1.2.8	Mettre à jour les inventaires et évaluer la réduction	Voir les inventaires de rendement	DGBI

Les buts du gouvernement fédéral en matière de développement durables sont définis conformément au document d'orientation intitulé *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles*.

## 4.0 Gestion du rendement et rapports

Les mesures de rendement que TPSGC utilise pour évaluer les progrès accomplis dans le respect de nos engagements à l'égard de la SDD s'inspirent des leçons apprises dans le passé, des directives données par le CEDD et de l'orientation qui figure dans le document *Coordination de la quatrième série de stratégies de développement durable ministérielles et dans le Document d'orientation à l'intention des organismes qui élaborent des stratégies de développement durable (2007-2009)*.

TPSGC est un ministère fédéral ayant des responsabilités qui influent sur la capacité du gouvernement fédéral dans son ensemble de respecter les engagements en matière de DD touchant un éventail de services et de biens du gouvernement. Par conséquent, notre gestion du rendement et nos rapports en matière de DD sont conformes à l'orientation pangouvernementale à l'appui du DD.

TPSGC s'efforce de diriger le gouvernement du Canada dans le renforcement de la confiance du public dans les opérations gouvernementales en améliorant la responsabilisation, la transparence et l'intégrité. Ce défi, dans le contexte du DD, consiste notamment à démontrer que nous avons les outils de gestion interne nécessaires pour surveiller notre rendement.

### 4.1 À l'échelle du gouvernement

TPSGC fonctionne dans un environnement complexe qui est devenu plus horizontal et intégré autour de priorités pangouvernementales. Nous coordonnons donc notre SDD 2007-2009 avec les objectifs fédéraux de développement durable et les priorités d'écologisation des opérations gouvernementales qui figurent aux sections 1.3.1 et 1.3.2. Une telle initiative appuiera, dans tout le gouvernement, la surveillance et la production de rapports sur les résultats obtenus quant au développement durable et à l'écologisation des opérations gouvernementales.

### 4.2 Rapports du Ministère

Les engagements de la SDD 2007-2009 de TPSGC seront compris dans notre *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) et dans notre *Rapport sur le rendement en matière de développement durable* (RRDD). De plus, TPSGC dispose de divers processus et outils de production de rapports ministériels pour appuyer la stratégie de développement durable et les engagements connexes :

- La partie du RMR de TPSGC qui se rapporte à la SDD renvoie à un rapport distinct, plus détaillé, intitulé *Rapport sur le rendement en matière de développement durable*. Ce rapport fait état des engagements de TPSGC, des progrès accomplis dans la mise en œuvre et de toute mesure future ou corrective requise pour respecter les engagements.
- Chaque année, on demande aux organisations ministérielles de faire un rapport interne sur l'état de l'atteinte des cibles de la SDD. Le Comité de direction de TPSGC examine le rapport de la situation et surveille de façon générale l'atteinte des cibles de la SDD à TPSGC. Cette même approche sera adoptée pour la production de rapports sur le respect des engagements de la SDD 2007-2009 de TPSGC.
- Comme il est indiqué à l'annexe 4, « Rôle et capacité », les engagements de notre SDD seront intégrés dans le nouveau système électronique de planification et de rapports de TPSGC, le *tableau de bord* (année financière 2006-2007). Ce système vise à donner à la haute direction une représentation visuelle, mise à jour périodiquement, des indicateurs de rendement clés sur les initiatives de TPSGC, y compris les engagements de la SDD.

Nous avons adopté dans cette SDD des mesures de rendement qui sont claires et ciblées. En outre, nous avons établi des cibles claires et mesurables afin de permettre une gestion transparente des rapports sur la SDD et des contributions à l'initiative *Les prochaines étapes*. Les principes suivants ont été pris en considération dans le choix des mesures de rendement :

- **Inclusivité** : mobilisation systématique des intervenants afin de faire en sorte que les rapports soient précis et que leur qualité soit continuellement améliorée.
- **Pertinence** : le degré d'importance d'un secteur d'intérêt d'après les priorités de TPSGC et les priorités plus larges du gouvernement.
- **Clarté** : rendre l'information disponible d'une manière qui s'adresse au plus grand nombre d'utilisateurs tout en étant assez détaillée.

Dans le choix de ses mesures de rendement, TPSGC a cherché à être le plus efficace possible en utilisant des normes et des points de repère de l'industrie lorsqu'il en existe et en utilisant l'analyse statistique pour mieux comprendre les données. Un exemple de point de repère est l'utilisation du programme *Visez Vert Plus* de la *Building Owners Management Association (BOMA)* comme outil d'évaluation pour surveiller et comparer les performances environnementales existantes des immeubles dans l'industrie de l'immobilier.

On prévoit que ce niveau accru de mesures de rendement et de production de rapports donnera un aperçu plus clair et plus significatif des progrès du Ministère vers le développement durable.

#### 4.3 Gestion des données

Le processus utilisé pour gérer les données à l'appui de la mesure de rendement de la SDD et de la production de rapports varie selon le secteur d'activité et la cible visée. Pour nos engagements, dans la mesure du possible, nous ferons rapport dans un contexte quantitatif (c.-à-d. niveau de mise en œuvre comme pourcentage de l'atteinte). Cependant, comme certaines de nos initiatives ne se prêtent pas facilement à la production de rapports quantifiables, nous décrirons également le rendement sous forme narrative. Une combinaison de données quantitatives et qualitatives sera utilisée pour indiquer si nous progressons bien.

À TPSGC, chaque secteur d'activité est responsable de déterminer les processus nécessaires pour gérer ses propres données relativement aux objectifs de la SDD, avec l'orientation du BEOG. Ce dernier est aussi chargé de produire chaque année le *Rapport ministériel sur le rendement en matière de développement durable*, qui regroupe les données recueillies, analysées et approuvées par les divers secteurs d'activité.

# ANNEXE 1

## Liste des acronymes

AINC	Affaires indiennes et du Nord canadien	GED	Gouvernement en direct
AMF	Autre ministère fédéral	GES	Gaz à effet de serre
BEOG	Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales	GI-TI	Gestion de l'information - technologie de l'information
BOMA	Building Owners and Managers Association	IBF	Initiative des bâtiments fédéraux
BPR	Bureau de première responsabilité	ISCF	Inventaire des sites contaminés fédéraux
CCHST	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	ISO	Organisation internationale de normalisation
CCR	Centrale de chauffage et de refroidissement	LEED	Leadership in Energy and Environmental Design
CEDD	Commissaire à l'environnement et au développement durable	ONGC	Office des normes générales du Canada
CO <sub>2</sub>	Bioxyde de carbone	PGBI	Plan de gestion des biens immobiliers
CMNEB	Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments	PGI	Plan de gestion des immeubles
CRV	Carburants de remplacement pour véhicules	PGLC	Plan de gestion des lieux contaminés
DD	Développement durable	RAI	Rapport d'analyse des investissements
DGA	Direction générale des approvisionnements	RMR	Rapport ministériel sur le rendement
DGBI	Direction générale des biens immobiliers	RRDD	Rapport sur le rendement en matière de développement durable
DGSIT	Direction générale des services d'infotechnologie	RNCan	Ressources naturelles Canada
DGSMPC	Direction générale des services ministériels, des politiques et des communications	RPP	Rapport sur les plans et les priorités
EC	Environnement Canada	SCN	Secteur de la Capitale nationale
GC	Gouvernement du Canada	SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
		SDD	Stratégie de développement durable
		SIL	Stratégie d'investissement locale
		SNGP	Système national de gestion de projets
		TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada



# ANNEXE 2

## SDD 2003 – Évaluation des progrès

**Afin de nous préparer pour l'avenir, nous devons tout d'abord tirer des leçons du passé. L'exigence selon laquelle nous devons évaluer notre rendement par rapport à la SDD 2003 nous permet d'examiner de quelle façon il est possible d'améliorer les partenariats lors de l'intégration du développement durable dans les opérations quotidiennes du gouvernement du Canada.**

### Contexte

Le Bureau du Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) s'attend à ce que les ministères et les organismes évaluent les SDD antérieures et cernent les secteurs à améliorer dans le cadre du processus d'élaboration d'une nouvelle SDD. Afin de satisfaire à cette exigence, TPSGC s'est livré à une évaluation exhaustive de la SDD 2003. Plusieurs exercices ont été entrepris dans le cadre de l'évaluation, notamment :

- un examen approfondi du rendement de la SDD par une équipe de l'Université de Sherbrooke;
- la tenue d'un atelier national avec des intervenants des régions de TPSGC (résumé à l'annexe 3);
- des consultations externes (résumé à l'annexe 3);
- une enquête menée auprès des représentants de TPSGC;
- un examen des recommandations et des conseils formulés par le CEDD à l'intention de TPSGC.

### Rendement antérieur

La SDD 2003 précisait clairement le rôle de la SDD et la façon dont elle s'harmonise avec d'autres plans et stratégies de TPSGC et du gouvernement fédéral. La SDD 2007-2009 reflète donc la politique et les développements organisationnels les plus récents qui

influencent sur la façon dont TPSGC appuie les objectifs en matière de développement durable.

Lors du processus d'examen, on indiquait que le rôle de la SDD pourrait être défini davantage pour tenir compte de questions jugées prioritaires, comme les achats écologiques et l'écologisation des opérations gouvernementales en ce qui concerne les immeubles et les installations appartenant à l'État et ceux loués par l'État, afin de réduire la consommation d'énergie, la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre. La SDD 2007-2009 vise précisément ces questions prioritaires.

### Buts, objectifs et cibles

En 2003, TPSGC a adopté une méthode comportant quatre buts et un nombre d'objectifs à long terme s'échelonnant sur une période de 10 à 15 ans. La majorité des cibles correspondantes ont été établies pour qu'il puisse être possible de les atteindre à l'intérieur de la période du mandat de la Stratégie (2004-2007). Le rendement annuel en ce qui concerne ces engagements a été décrit en détail dans le *Rapport sur le rendement en matière de développement durable* de TPSGC (disponible à l'adresse : <http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/performance-report-f.html>), qui fait partie du Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de TPSGC. Les cibles de la SDD ont été modifiées au besoin dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) et/ou le RMR annuel.

Pour ce qui est de la SDD 2003, il s'agissait de savoir si les engagements pris étaient suffisants pour renforcer la contribution de TPSGC envers le développement durable. Il est ressorti que les buts de la SDD 2003 n'étaient pas le catalyseur souhaité pour l'innovation nécessaire à l'atteinte des objectifs ministériels en matière de développement durable. Les indicateurs de rendement et les résultats connexes auraient pu être plus clairement définis en ce concerne certaines cibles de la SDD 2003.

### **Surveillance, établissement de rapports et mesure de rendement**

Les activités antérieures de TPSGC en matière d'établissement de rapports sur la SDD comprenaient la préparation d'un rapport annuel sur le rendement et des rapports supplémentaires sur les progrès du Ministère. Cependant, il y a place à amélioration dans les secteurs suivants :

- les rapports sur le rendement pourraient être plus uniformes et complets;
- les mesures de rendement pourraient être définies plus clairement pour toutes les cibles;
- le lien entre les indicateurs de rendement et les résultats devrait être plus solide;
- les bases de référence servant à mesurer les progrès devraient être plus claires en ce qui concerne l'établissement de rapports.

### **Transformation du mode de fonctionnement de TPSGC**

TPSGC continue à faire participer la haute direction au développement et à la mise en œuvre de la SDD et au processus d'établissement de rapports. TPSGC intègre le développement durable dans les processus actuels de planification des activités au moyen d'initiatives telles que le « tableau de bord de la SDD », afin d'intégrer le développement durable dans la gestion quotidienne des activités (voir l'annexe 4).



# ANNEXE 3

## CONSULTATIONS

### Contexte

TPSGC travaille en partenariat avec les autres ministères et organismes pour fournir et gérer des locaux à bureaux, pour acheter des biens et des services et pour répondre aux besoins en matière de technologie de l'information. Ce rôle nous donne l'occasion unique d'intégrer le développement durable dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Afin de mieux comprendre comment tirer profit de cette occasion, nous avons engagé des consultations avec trois groupes d'intervenants, à savoir d'autres ministères et organismes, des bureaux régionaux de TPSGC ainsi que des divisions internes au sein de l'administration centrale.

Ces consultations ont aidé TPSGC à mieux comprendre les besoins des autres ministères, des organismes et des unités opérationnelles au sein de notre propre ministère, ainsi que les défis qu'ils doivent relever. Les connaissances acquises lors de ces séances ont directement influé sur l'élaboration des engagements de notre SDD 2007-2009.

Le Bureau du Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) cherche une orientation pangouvernementale en matière d'élaboration de SDD. TPSGC s'est joint à Environnement Canada (EC) et au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour élaborer une méthode pangouvernementale précise et axée sur les résultats en matière d'écologisation des opérations gouvernementales. Le fruit de cet effort est la diffusion du document *Écologisation des opérations gouvernementales : Document d'orientation à l'intention des organismes qui élaborent des stratégies de développement durable (2007 à 2009)*, lequel est disponible à l'adresse : <http://www.tpsgc.gc.ca/greening/text/publications/guidance-sds-f.html>. Ce document a orienté nos séances de consultation, lesquelles ont porté sur trois secteurs prioritaires, à savoir les immeubles éconergétiques, les achats écologiques et les parcs automobiles.

### Objectifs des séances de consultation sur la SDD

Avant d'inviter les participants aux séances de consultation, TPSGC a établi cinq objectifs principaux pour chaque séance :

- se concentrer sur des solutions pratiques en matière de développement durable – des mesures pouvant être adoptées conjointement.
- s'assurer que les autres ministères et organismes comprennent la meilleure façon d'utiliser le document *Écologisation des opérations gouvernementales* dans le cadre de l'élaboration de leur SDD.
- présenter les intervenants de TPSGC et d'autres ministères et organismes du gouvernement à l'équipe du BEOG et les aider à se familiariser avec les façons dont TPSGC favorise l'élaboration et l'atteinte des engagements en matière de SDD.
- discuter des mesures de soutien à la SDD, écouter les préoccupations formulées et trouver des solutions en ce qui concerne les secteurs prioritaires en matière de SDD, comme la promotion d'outils existants et l'examen de nouveaux outils.
- encourager les commentaires sur la façon dont TPSGC peut améliorer ses engagements en matière de développement durable, particulièrement en ce qui concerne les domaines influant directement sur les trois secteurs prioritaires.

### Résultats des consultations externes (autres ministères et organismes homologues)

Les consultations externes dans le cadre de l'élaboration de SDD antérieures étaient des événements uniques où tous les autres ministères et organismes intéressés participaient à une séance d'envergure. Pour cette SDD, TPSGC a décidé de faire appel à une méthode de consultation plus personnelle, offrant la possibilité de rencontres « un à un » ou en petits groupes avec d'autres ministères et organismes. En tout, TPSGC a tenu 11 séances et rencontré plus de 60 personnes de 15 ministères et organismes. Les résultats sont résumés dans le tableau ci-dessous.

## Résumé des consultations externes

Message des intervenants	Résultats / Suivi
<p>Plusieurs suggestions ont été formulées à l'égard des outils qui pourraient être élaborés à l'appui de la réalisation des engagements conclus en ce qui concerne les immeubles éconergétiques. Ces outils comprennent des documents de demandes de propositions (DP), des offres à commandes, un libellé uniforme pour les contrats, des listes de vérification sur les immeubles et des outils écologiques aux fins de calculs.</p> <p>Des participants ont suggéré que TPSGC partage des expériences concernant des activités liées aux immeubles éconergétiques et prépare des campagnes de sensibilisation multimédias communes sur ces immeubles.</p> <p>Des suggestions à l'appui des achats écologiques ont également été présentées et portaient sur la négociation de rabais sur volume, la diffusion de procédures, le partage des meilleures pratiques et des leçons tirées, ainsi que sur l'élaboration de feuillets d'information précis d'une page sur différents volets des achats écologiques.</p>	<p>Nous examinerons ces recommandations; si des outils existent déjà, ils feront l'objet d'une sensibilisation plus efficace. S'il est nécessaire de concevoir d'autres outils, nous y travaillerons en collaboration avec d'autres ministères et organismes.</p>
<p>Les participants ont déterminé des moyens pour TPSGC de mieux appuyer leurs efforts en collaborant plus efficacement avec les ministères locataires, en donnant des conseils sur la manière d'évaluer les bases de référence des cibles de SDD et en offrant des programmes axés sur des installations autres que des locaux à bureaux, telles que des laboratoires.</p>	<p>Nous travaillerons de près avec d'autres ministères et organismes à l'appui du développement durable et à l'élargissement de l'applicabilité de nos programmes. À l'heure actuelle, le BEOG offre aux ministères un forum pour discuter des préoccupations et cerner les outils ainsi que pour donner des conseils afin d'appuyer les ministères et organismes.</p>
<p>La diffusion de données fiables sur la consommation énergétique a été mentionnée par un nombre de participants. Ceci comprend des mesures précises, la conversion à des émissions de GES et la capacité à jauger la consommation d'énergie de chaque ministère.</p>	<p>Nous sommes conscients que la collecte de données précises constitue la pierre angulaire de la mesure de rendement. Nous continuerons de nous efforcer à améliorer nos méthodes de collecte de données et à fournir ces données aux clients dans un format facile à utiliser.</p>

Message des intervenants	Résultats / Suivi
<p>Les participants aimeraient obtenir de l'aide concernant la définition des produits écologiques. Ils suggèrent, notamment, de fournir des listes des produits écologiques, de fournir de l'aide concernant les définitions, de demander aux fournisseurs des renseignements sur les produits et de donner des conseils sur la façon d'évaluer les produits. En outre, les participants suggèrent que TPSGC établisse davantage d'offres à commandes écologiques et cerne plus précisément les volets écologiques dans les offres à commandes.</p>	<p>TPSGC fournit des conseils et une orientation aux autres ministères et organismes sur la façon d'obtenir la meilleure valeur lors de l'achat de produits et de services, au moyen, entre autres, de la Politique d'achats écologiques. De nombreux outils ont été élaborés pour aider les ministères et organismes à mettre en œuvre le principe des achats écologiques : <a href="http://www.tpsgc.gc.ca/greening/text/proc-f.html">http://www.tpsgc.gc.ca/greening/text/proc-f.html</a>.</p> <p>Nous sommes déterminés à former nos agents d'approvisionnement à travailler avec d'autres ministères et organismes à la mise en œuvre du principe des achats écologiques.</p>
<p>Les participants s'intéressent au processus d'examen des biens et des services et reconnaissent qu'il pourrait jouer un rôle dans l'écologisation des achats au sein de leurs organisations.</p>	<p>Nous sommes déterminés à tenir informés les autres ministères et organismes sur le processus de gestion des biens et des services.</p>
<p>Des participants ont abordé l'idée d'améliorer l'infrastructure disponible pour les déchets solides, en élargissant le programme de recyclage, le cas échéant, et en utilisant des baux comme outil visant à maximiser les occasions de réduction.</p>	<p>La gestion des déchets solides est un domaine où TPSGC et les ministères et organismes ont accompli beaucoup de progrès. Nous sommes déterminés à nous rencontrer périodiquement dans le but d'aborder les questions liées à la gestion des déchets solides.</p>
<p>Des participants ont abordé des questions liées aux déchets dangereux et ont exprimé le désir d'un service uniforme, où TPSGC élargirait le service lorsque c'est possible et utiliserait les baux comme outil servant à atteindre les objectifs en matière de développement durable.</p>	<p>La gestion des déchets dangereux est une priorité pour TPSGC. Nous continuerons de travailler avec les ministères et organismes afin de mieux gérer les déchets dangereux.</p>
<p>De nombreux participants ont soulevé la question des déchets électroniques – les déchets liés aux ordinateurs, écrans, imprimantes, téléphones cellulaires, téléavertisseurs et autres dispositifs électroniques courants.</p>	<p>TPSGC travaille à l'heure actuelle avec RNCan et EC à l'élaboration d'une stratégie de gestion environnementale pour la gestion des déchets électroniques découlant des opérations fédérales, tel qu'il est précisé dans la SDD 2007-2009.</p>
<p>De nombreux participants ont offert de partager de l'information sur les meilleures pratiques, tandis que d'autres ont demandé à TPSGC de mettre en œuvre un processus de partage d'information et de préparer des documents de formation.</p>	<p>Nous encourageons régulièrement les ministères et organismes à partager leurs meilleures pratiques par l'entremise du comité directeur interministériel sur la gestion écologique. S'il y a lieu, le BEOG mettra en œuvre des processus visant à favoriser davantage le partage des meilleures pratiques parmi les ministères et les organismes.</p>

## Résultats des consultations internes (bureaux régionaux et directions générales)

TPSGC a également tenu des séances de consultation internes, lesquelles ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration de la SDD. Plus précisément, des représentants de chaque région et de chaque direction générale de TPSGC ont été choisis pour agir à titre de personne-ressource pour des discussions et des consultations sur la SDD. Ces représentants devaient remplir une *analyse des questions d'intérêt des directions générales* et utiliser le modèle logique pour élaborer l'ébauche des buts, objectifs et cibles, en prenant en considération les priorités établies dans le document d'orientation sur le développement durable au sein du gouvernement fédéral et le document *Écologisation des opérations gouvernementales*, ainsi que dans l'initiative *Les prochaines étapes*.

Lorsque les données provenant des directions générales et des régions ont été compilées et analysées, des ateliers de suivi ont été organisés avec certaines directions générales, afin d'examiner les résultats des consultations avec les clients externes. Ces séances ont permis à TPSGC de modifier les cibles provisoires afin de s'assurer qu'elles répondaient aux besoins des ministères et organismes.

## Séances de consultation avec les représentants de la Région de l'Atlantique

En mai 2006, de concert avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Environnement Canada, Ressources naturelles Canada et Industrie Canada, TPSGC a tenu des séances de consultation sur le développement durable, dans le Canada atlantique. Ces ministères ont fait preuve d'initiative et de prévoyance pour entreprendre cet effort interministériel dans le but de solliciter l'opinion des intervenants dans la Région de l'Atlantique sur les enjeux et défis auxquels la région doit faire face quant au développement durable. Les séances de consultation permettaient également de chercher des moyens d'augmenter l'avantage concurrentiel du Canada atlantique en matière de technologies environnementales et de promouvoir les collectivités et les entreprises innovatrices. Un total de 121 intervenants provenant de l'industrie, d'universités, d'organisations publiques et privées ont participé aux séances de consultation qui ont eu lieu partout dans le Canada atlantique.

Un total de six préoccupations et défis principaux sont ressortis des consultations. Voici quelques faits saillants qui concernent TPSGC :

- TPSGC devrait appuyer la recherche en matière de conception d'immeubles durables, intégrer cette conception dans ses demandes de locaux pour bureaux du gouvernement et encourager son utilisation dans les entreprises.
- Viser des normes de construction plus élevées comme celles de LEED, ce qui attirerait une main-d'œuvre plus qualifiée.
- L'interaction du gouvernement et les partenariats gouvernementaux en ce qui concerne les collectivités durables et les économies avant-gardistes devraient être prioritaires et comprendre : la collaboration entre tous les échelons du gouvernement; une réglementation adéquate; des décisions à court terme concernant des défis environnementaux à long terme; ainsi que des achats écologiques et la démonstration de nouvelles technologies environnementales.
- Le gouvernement fédéral doit continuer de tenir compte des petites et moyennes entreprises dans le processus concurrentiel de passation de marchés.
- Examiner et mettre à l'essai la durabilité des cadres de travail, tels que The Natural Step (la voie naturelle) dans le Canada atlantique.

## Prochaines étapes

TPSGC est fermement engagé à encourager la prise en compte des répercussions environnementales dans tous les aspects de ses opérations, et dans les services qu'il fournit aux ministères et organismes à l'appui de leurs initiatives. Les séances de consultation représentaient une occasion importante d'apprendre de nos intervenants principaux. Il faudrait assurer un suivi, en participant aux nombreux comités sur des sujets précis, comités qui seront gérés par le BEOG au cours des années à venir. TPSGC invite les ministères, organismes et directions générales internes à poursuivre le travail avec le BEOG et le Ministère pour régler les problèmes de développement durable. Les messages entendus lors des séances de consultation seront intégrés à la SDD 2007-2009 et continueront de retenir l'attention de TPSGC à l'avenir.

# ANNEXE 4

## Rôle et capacité

La présente partie décrit où la SDD 2007-2009 de TPSGC se situe par rapport à d'autres plans et processus du gouvernement du Canada et de TPSGC, et comment les éléments de la SDD seront intégrés dans nos secteurs d'activité et coordonnés en fonction de ceux-ci.

### Intégration dans le programme du gouvernement

TPSGC a conçu la SDD 2007-2009 pour faire en sorte que l'objectif du gouvernement du Canada concernant le DD devienne un volet essentiel des opérations gouvernementales, et pour harmoniser les principaux éléments aux objectifs de développement durable du gouvernement. En tirant parti de notre position prédominante et en étant reconnu comme un modèle pour les opérations gouvernementales durables, TPSGC sera en meilleure position de faire du Canada un chef de file reconnu dans la mise en œuvre des principes du développement durable dans les opérations gouvernementales.

Dans la SDD 2007-2009, nous assurons l'harmonisation aux objectifs fédéraux en matière de développement durable, en utilisant ces objectifs comme cadre de travail pour nos engagements ministériels. Nos efforts s'inscrivent donc dans une méthode coordonnée stratégique pour faire progresser le gouvernement et renforcer la responsabilisation grâce à l'établissement de rapports communs.

Pour faire avancer davantage le programme de développement durable, TPSGC travaille en collaboration avec d'autres organismes fédéraux – particulièrement le Secrétariat du Conseil du Trésor et Environnement Canada – et joue un rôle de premier plan au sein de six groupes d'orientation interministériels représentant des secteurs opérationnels clés. Les groupes d'orientation se concentrent sur l'élaboration et la promotion d'une méthode pangouvernementale axée sur les résultats en matière d'écologisation des opérations gouvernementales. Les activités du

groupe d'orientation ont mené à la préparation du rapport *Écologisation des opérations gouvernementales : Document d'orientation à l'intention des organismes qui élaborent des stratégies de développement durable (2007-2009)*, qui constitue un élément clé des objectifs fédéraux en matière de développement durable établis par Environnement Canada.

L'écologisation des opérations gouvernementales constitue un élément essentiel des efforts déployés par le gouvernement du Canada pour réduire les coûts, améliorer l'efficacité et donner un exemple édifiant de la façon dont le développement durable et la responsabilité financière vont de pair. Ce mandat s'harmonise bien aux volets de la politique économique durable précisés dans le document *Le rendement du Canada 2005*, ainsi qu'à l'initiative *Les prochaines étapes* du Ministère.

### Intégration dans les processus de planification et d'établissement de rapports de TPSGC

À TPSGC, la SDD fait partie intégrante du cycle annuel de planification et de préparation des rapports sur le rendement. Voici des exemples de moyens utilisés par TPSGC pour améliorer l'établissement de rapports sur le rendement dans le cadre de la gestion normale de ses opérations :

- Un nouveau système électronique de planification et d'établissement de rapports appelé « *tableau de bord* », qui fournit à l'équipe de gestion de TPSGC une vue globale du rendement de l'organisation, y compris les engagements de la SDD.
- Depuis 2000-2001, la partie sur la SDD du Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de TPSGC renvoie les lecteurs à un *Rapport de rendement sur le développement durable* distinct et plus détaillé, qui présente les progrès du Ministère vers l'atteinte de nos objectifs en matière de SDD (voir la partie 4.0 – Gestion du rendement et rapports).

- *Le Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de TPSGC renferme nos plans des dépenses par rapport aux objectifs, initiatives et résultats globaux prévus au cours d'une période de trois ans, et reflète notre SDD. Tous les ans, il est essentiel d'assurer la coordination de la SDD et du RPP pour refléter les priorités stratégiques de TPSGC; il faut les passer sous la « lentille » du développement durable, permettant ainsi aux décideurs d'incorporer les volets économiques, environnementaux et sociaux à leurs décisions.

### **Intégration dans les secteurs d'activité de TPSGC**

Les engagements formulés dans notre SDD sont reconnus comme des priorités ministérielles et doivent être accomplis par nos secteurs d'activité. Trois éléments essentiels permettent à TPSGC d'intégrer pleinement les éléments de la SDD dans

ses activités et d'en tenir compte : la sensibilisation et la connaissance; le suivi; et les mesures d'évaluation et d'établissement de rapports ainsi que les mesures correctives.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la SDD, le BEOG doit appuyer les secteurs d'activité et les autres ministères en donnant des avis et des conseils sur un large éventail d'activités liées à l'écologisation de leurs opérations. Essentiellement, le BEOG fournit aux secteurs d'activité un point de contact central où obtenir de l'information, du soutien ou des conseils sur la façon d'évaluer, de planifier et de réaliser leurs activités selon les engagements et les objectifs précis de la SDD.

Le dernier élément de l'intégration opérationnelle concerne les mesures d'évaluation et les mesures correctives. L'évaluation de la SDD 2003 de TPSGC par le CEDD a révélé qu'il y a place à amélioration en établissant des cibles claires et mesurables en matière de gestion et de mesure de rendement. Par conséquent, un cadre de surveillance et d'établissement de rapports – notamment une trousse et un modèle logique pour la formulation d'objectifs et de cibles – a été utilisé pour élaborer la SDD 2007-2009, afin de s'assurer que les mesures de rendement représentaient un facteur essentiel dans l'établissement des engagements, des buts, des objectifs et des cibles connexes de la SDD.

## **Intégration du DD dans le mode de fonctionnement de TPSGC**

La SDD est intégrée dans le processus de la lettre d'appel nationale annuelle du Plan de gestion des immeubles (PGI), qui établit les priorités et les objectifs nationaux à réaliser ainsi que les lignes directrices à suivre pour l'élaboration des PGI pour les installations appartenant à TPSGC, pour celles qu'il loue et pour celles qui sont obtenues par bail-achat. Les PGI sont des plans exhaustifs concernant la gestion des opérations, des réparations et des rénovations immobilières. Ils permettent de déterminer les priorités en matière d'investissements immobiliers et les options aux fins d'étude par le gardien de l'immeuble.

# ANNEXE 5

## Aperçu du Ministère

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) est le moteur du gouvernement du Canada. Nous appuyons les opérations quotidiennes de plus de 100 ministères et organismes. En canalisant nos efforts vers ce que nous faisons de mieux, à savoir fournir des solutions et des services novateurs au gouvernement, nous aidons les ministères à servir la population canadienne.

TPSGC a été établi en 1993 à la suite de la fusion de Travaux publics Canada, d'Approvisionnement et Services Canada, de l'Agence des télécommunications gouvernementales et du Bureau de la traduction. Avec l'adoption de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* en juillet 1996, le gouvernement a établi un ministère central chargé de la prestation de services administratifs et communs nécessaires pour appuyer les opérations des ministères et organismes du gouvernement du Canada.<sup>2</sup>

Le Ministère dispose d'un budget annuel de 4,5 milliards de dollars et compte environ 12 500 employés. Nous sommes le premier gestionnaire immobilier du gouvernement ainsi que son principal acheteur, banquier et comptable. Nous fournissons des services dans les domaines de la paye et des pensions, de la technologie de l'information, de la traduction, de la vérification ainsi que des communications et des conseils. Nous jouons aussi un rôle de chef de file dans l'écologisation des opérations gouvernementales, dans des domaines tels que les achats écologiques, les immeubles éconergétiques et l'assainissement des sites contaminés.

TPSGC fournit des services de façon professionnelle, novatrice, efficiente et efficace. Nous veillons à ce que des fonctions de contrevérification transparentes et indépendantes soient exercées pour sauvegarder la gestion des fonds publics. Nos services comprennent :

- l'achat de biens et de services au nom du gouvernement, allant des véhicules aux uniformes militaires en passant par des fournitures de bureau;

- la fourniture de locaux aux fonctionnaires dans tout le pays;
- la gestion d'importants biens patrimoniaux nationaux tels que les édifices du Parlement, à Ottawa;
- la prestation de services au gouvernement dans les domaines de la technologie de l'information, des télécommunications, de la traduction, des opérations bancaires, de la vérification et de nombreux autres services.

Dans tout ce que nous faisons, nous cherchons à obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour les Canadiens et Canadiennes par des façons novatrices de fournir nos services, c'est-à-dire de manière plus judicieuse, plus rapide et plus économique. À TPSGC, nous avons à cœur d'aider le Canada à bâtir une économie prospère axée sur l'innovation, le talent et l'entreprise. Grâce à nos *services et solutions*, nous aidons à façonner l'avenir de notre pays pour que les Canadiens et les Canadiennes aient le taux de croissance le plus rapide au monde.

### Efforts concertés et résultats

TPSGC vise à fournir des services communs, centralisés et partagés au gouvernement et aux Canadiens et Canadiennes, et ce, au meilleur rapport qualité-prix. Nous voulons améliorer la façon dont nous gérons nos activités pour pouvoir fonctionner de manière efficace et efficiente et toujours intègre. Notre initiative *Les prochaines étapes* est la mission que nous avons entreprise pour fournir des services de façon plus judicieuse, plus rapide et plus économique, et améliorer la façon dont le gouvernement mène ses activités. Nous appuyons le programme du gouvernement visant à améliorer la gestion et la responsabilisation, à fournir des résultats et à démontrer aux contribuables canadiens que leur argent est utilisé à bon escient.

TPSGC joue aussi un rôle de chef de file dans l'écologisation des opérations gouvernementales. Ce rôle consiste notamment à fournir des outils et

<sup>2</sup> *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux 1996*, c.16, <http://www.laws.justice.gc.ca/fr/p-38.2/257479.html>

des services d'information et d'appui à nos clients, ce qui leur permet de faire des choix plus éclairés en ce qui touche le développement durable, de même que des pratiques exemplaires durables sur la façon dont TPSGC gère ses opérations internes.

### Services clés

TPSGC comprend diverses directions générales chargées de fournir des services au gouvernement du Canada, à la population canadienne et au Ministère même ainsi que de gérer ces services. Le Ministère compte aussi deux organismes de service spéciaux, soit le Bureau de la traduction et Vérification Canada. Nos services sont fournis partout au Canada par l'entremise de cinq bureaux régionaux. Ces bureaux jouent un rôle clé dans la prestation de services communs et dans l'exécution des engagements que TPSGC a annoncés dans la SDD 2007-2009. TPSGC compte aussi des bureaux en Europe et à Washington.

#### Directions générales

- Approvisionnements
- Biens immobiliers
- Bureau de l'agent principal de gestion des risques
- Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales
- Comptabilité, Gestion bancaire et Rémunération
- Conseils, Information et Services partagés
- Finances
- Ressources humaines
- Services d'infotechnologie
- Services juridiques
- Services ministériels, Politiques et Communications
- Transformation stratégique
- Vérification et Évaluation

#### Régions

- Atlantique
- Québec
- Ontario
- Ouest
- Pacifique

#### Organismes de service spéciaux

- Bureau de la traduction
- Vérification Canada

Les sections suivantes soulignent les rôles importants que joue TPSGC en ce qui concerne l'écologisation des opérations gouvernementales et l'apport majeur du Ministère à cet égard.

### Biens immobiliers

En qualité de fournisseur de services communs aux immeubles et aux locaux à bureaux du gouvernement du Canada, TPSGC assure la gestion immobilière de l'un des plus importants portefeuilles du pays. Par l'intermédiaire de la Direction générale des biens immobiliers (DGBI), TPSGC coordonne les besoins en locaux de plus de 100 ministères et organismes fédéraux, fournit des locaux à bureaux abordables et productifs et à utilisation commune, de même qu'une gamme complète de services immobiliers. TPSGC fait preuve de leadership dans le domaine des biens immobiliers au moyen des fonctions principales suivantes :

- Assurer la gérance des biens immobiliers, dont la gestion des biens, les services de gestion des installations, la préservation des biens patrimoniaux ainsi que la gérance environnementale dans les milieux bâtis;
- Fournir des services professionnels et techniques, qui comprennent des services d'architecture et de génie liés aux nouvelles constructions, à l'aménagement, à la réhabilitation et au renouvellement durable de biens appartenant à l'État et de biens loués par ce dernier et qui sont compris dans le portefeuille de TPSGC.

Quelques politiques récemment approuvées visent à réduire la consommation d'énergie et à améliorer la performance environnementale générale du portefeuille immobilier de TPSGC.

- Depuis avril 2005, tout nouvel immeuble à bureaux du gouvernement qui sera construit doit être conforme à la cote « or » du Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) du Conseil du bâtiment durable du Canada (LEED® – Canada). Les immeubles qui se conformeront à cette cote utiliseront, en moyenne, un peu plus de la moitié de l'énergie que consomme l'immeuble à bureaux moyen de notre répertoire. Ainsi, des économies seront réalisées pendant la vie de l'immeuble. En ce qui concerne les immeubles qui sont conformes aux exigences de LEED®, des mesures ont été prises pour conserver l'eau, pour améliorer la qualité de l'air intérieur et pour utiliser des matériaux plus durables dans leur construction.



- En ce qui concerne les immeubles appartenant à l'État, TPSGC adhérera au Programme *Visez vert Plus* pour les immeubles à bureaux de la Building Owners and Managers Association (BOMA), qui évalue la performance actuelle et fournit des recommandations visant l'amélioration.
- Depuis 2004, notre disposition relative aux baux écologiques s'applique à d'autres types de baux pour les immeubles à bureaux.

Les programmes de LEED® et *Visez Vert Plus* permettront d'améliorer la performance environnementale générale du portefeuille de TPSGC grâce à l'évaluation des normes de construction dans les secteurs clés, y compris l'énergie, l'eau et l'environnement intérieur, de même que la gestion de l'environnement.

### Approvisionnements

TPSGC est le plus important acheteur de biens et de services du Canada. Nos achats se chiffrent entre 12 et 14 milliards de dollars tous les ans, ce qui représente plus de 80 pour cent de la valeur totale des achats du gouvernement. La Direction générale des approvisionnements offre aux ministères clients et aux organismes un large éventail de solutions en matière d'achat, comme des contrats spécialisés, des offres à commandes, des arrangements en matière d'approvisionnement et des marchés électroniques. Ces services sont fournis dans un cadre qui est juste, ouvert, transparent et éthique et qui vise à obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour les contribuables canadiens.

Conformément à cet engagement, le gouvernement prend des mesures plus judicieuses et plus rigoureuses quant à la façon d'acheter des produits et des services, **afin de réaliser des économies pour les Canadiens et les Canadiennes**. De plus, le gouvernement déploie tous les efforts nécessaires pour assurer aux fournisseurs de l'ensemble du pays, peu importe leur taille, un accès libre et équitable aux marchés publics. Plusieurs initiatives, dont les conseils de biens et de services et le Marché en direct du gouvernement du Canada, visent à simplifier l'achat de biens et de services et à réduire les coûts.

TPSGC aide les ministères clients dans l'achat de produits écologiques, et il joue, à cet égard, un rôle clé. Les achats écologiques signifient une meilleure protection de l'environnement, l'appui au développement durable et la prise en compte de la performance environnementale dans les décisions en matière d'approvisionnement. TPSGC veille à ce que ses décisions en matière d'achat soient conformes à la *Politique d'achats écologiques* (1<sup>er</sup> avril 2006), tout en appuyant les décisions du client. Nous prévoyons d'utiliser divers moyens pour faciliter la mise en œuvre de la *Politique d'achats écologiques*.

TPSGC collabore avec Environnement Canada et Ressources naturelles Canada à l'intégration des facteurs de performance environnementale aux outils d'achats pangouvernementaux, comme les offres à commandes auxquelles les autres ministères et organismes auront recours pour répondre à leurs besoins. De plus, nous avons élaboré et tiendrons à jour un certain nombre d'outils, tels qu'un cours de formation sur les achats écologiques et une trousse de sensibilisation à l'environnement, pour aider les ministères et les organismes à respecter les exigences décrites dans la *Politique*.

### Direction générale des services d'infotechnologie

La Direction générale des services d'infotechnologie (DGSI) travaille étroitement avec les ministères et organismes clients afin de répondre à leurs besoins d'infrastructure accrue en matière de gestion de l'information et de technologie d'information (GI-TI). En ce qui concerne la prestation de services et de solutions fiables, économiques et protégés en GI-TI, la DGSI offre une vaste gamme de services dans les domaines de la technologie de l'information et des télécommunications, y compris l'accès électronique aux outils et aux services du gouvernement pour le bénéfice des Canadiens et des Canadiennes.

La DGSI assure aussi un leadership dans l'appui d'initiatives pangouvernementales comme le Gouvernement en direct (GeD), qui offre à la population canadienne un accès rapide, facile et protégé aux programmes et aux renseignements du gouvernement.

Le programme de services partagés en TI de TPSGC, qui constitue le pilier de l'initiative *Les prochaines étapes*, fournira une approche coordonnée à l'échelle du gouvernement en vue de gérer les services en TI qui produiront de meilleurs résultats, et ce, de façon plus rapide et plus économique pour le bénéfice des clients et des contribuables.

### **Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales**

Le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG) a été créé en avril 2005 à TPSGC.

Le BEOG a pour mandat d'accélérer l'écologisation des opérations gouvernementales en travaillant étroitement avec les ministères fédéraux, plus particulièrement le Secrétariat du Conseil du Trésor et Environnement Canada. Il offre l'occasion d'établir, à l'échelle du gouvernement, des exigences en ce qui concerne les priorités, les responsabilités, les cibles, les échéanciers et les rapports en vue d'aider le gouvernement à respecter son engagement de devenir un modèle d'excellence environnementale. L'écologisation des opérations gouvernementales englobe une vaste gamme d'activités, notamment :

- La réduction de la consommation d'énergie et de ressources;
- La réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre;
- Les achats écologiques;
- L'assainissement des sites contaminés;
- La gestion des déchets;
- La performance environnementale du parc automobile.

Le BEOG donne des conseils aux ministères et oriente ces derniers relativement à l'écologisation de leurs opérations, et il appuie l'élaboration de politiques connexes ainsi que la gestion de la performance environnementale. Grâce à des initiatives horizontales, le BEOG rehausse le profil de TPSGC en tant que chef de file du gouvernement fédéral en matière de développement durable.

### **Autres organisations**

Parmi les autres organisations de TPSGC qui fournissent un apport concret à l'avancement des buts du développement durable, mentionnons :

- *Le Receveur général et la Rémunération de la fonction publique* : Faire et recevoir des paiements; administrer la paye et les pensions; rapprocher et surveiller les fonds publics au nom du gouvernement du Canada, dont la préparation des Comptes publics du Canada;
- *Conseils, Information et Services partagés* : Fournir quatre services communs distincts aux citoyens, aux ministères et aux organismes, c'est-à-dire Gestion du programme des communications, Services conseils du gouvernement, Intégration des services partagés et Sécurité industrielle, et assurer l'accès au Programme des expositions du gouvernement du Canada de même qu'aux publications gouvernementales par l'entremise du Programme des services de dépôt;
- *Le Bureau de la traduction* : Aider le gouvernement à servir les Canadiens et Canadiennes et à communiquer avec eux dans la langue de leur choix en utilisant une terminologie normalisée au sein de la fonction publique et en fournissant des services de traduction, de révision, d'interprétation gestuelle et de terminologie au Parlement, à la magistrature et aux ministères et organismes fédéraux.

Ces organisations aident à l'atteinte des buts de la SDD de TPSGC; elles travaillent avec le BEOG pour examiner les impacts environnementaux de leurs opérations et pour comprendre comment les engagements de TPSGC en ce qui touche la SDD peuvent s'appliquer à leurs activités.